



LOGEMENT : TERRITOIRES EN DANGER



**Explorations
cartographiques**
dans le grand
Sud-Aquitain

30 AOÛT
2024



**les entretiens
d'INXAUSETA**



**l'au⁷
dap**
Agence d'urbanisme
Atlantique & Pyrénées



Crédits Photos & Pictogrammes



AUDAP, Les Entretiens d’Inxauseta

Comité de rédaction & conception graphique

Denis Caniaux, Ludovic Réau, Marc Laclau, Emmanuelle Rabant,
Cécile Velasco, Jonathan Fondard, Pierre Ithorotz, Alice Michelin

Impression :

AUDAP - 2024

 @audap_org
 www.audap.org



©Communauté Pays Basque / Carole pro

ÉDITO

Par Jean-René ETCHEGARAY

Président de l'AUDAP,
Président de l'Agglomération Pays Basque,
Maire de Bayonne.

@JreneEtchegaray

Logement : Territoires en danger - Agissons !

En 2023, la chaîne du logement s'est grippée : le marché s'est enflammé et le secteur du bâtiment effondré, plongeant nos concitoyens dans des difficultés insurmontables. L'accès à la propriété, le locatif social, le locatif privé, autant de segments qui sont touchés. La mobilité résidentielle est en berne, la rotation des logements au plus bas, l'accès au logement encombré ... Ce désastre était annoncé : tous les acteurs publics, privés, associatifs avaient prévenu lors du CNR sur le logement. Lettre morte. Et maintenant, bombe sociale et territoires en danger.

Le soutien à l'investissement locatif et à l'accès à la propriété ont été abandonnés, tandis que les organismes de logement social sont affaiblis par la Réduction des Loyers de Solidarité. Les impératifs de la transition écologique du logement pèsent sur les investissements, avec des moyens alloués à la rénovation énergétique insuffisants. La stratégie du « choc de l'offre », censée cibler les classes moyennes, montre ses limites, tandis que la précarité et la pauvreté s'intensifient, menaçant la cohésion sociale des territoires. A l'heure où le pouvoir d'achat est présenté comme la première préoccupation des Français, le logement est le premier poste de dépense des ménages, loin devant tous les autres quand on intègre les coûts résidentiels associés !

Les « Entretiens d'Inxauseta », une nouvelle fois, sont une formidable opportunité pour débattre collectivement de solution, avec ou sans Gouvernement, mais entre gens responsables.

Pour la cinquième année consécutive, l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, AUDAP, est partenaire des « Entretiens d'Inxauseta ». Nous proposons un nouveau jeu de cartes plus étoffé que les années passées et toujours à l'échelle du grand Sud-Aquitain. Il met en lumière les dynamiques du logement et de l'habitat sous divers angles en apportant un éclairage concret et territorialisé : offre de logement, production, tension du marché, mobilité résidentielle, rénovation énergétique ...

Merci aux « Entretiens d'Inxauseta » de l'écho qu'ils donnent aux travaux de l'AUDAP ! ■

*Un jeu de 28 cartes
à l'échelle du
grand Sud-Aquitain
qui éclaire sous différents
angles les dynamiques qui
s'exercent sur le territoire.*

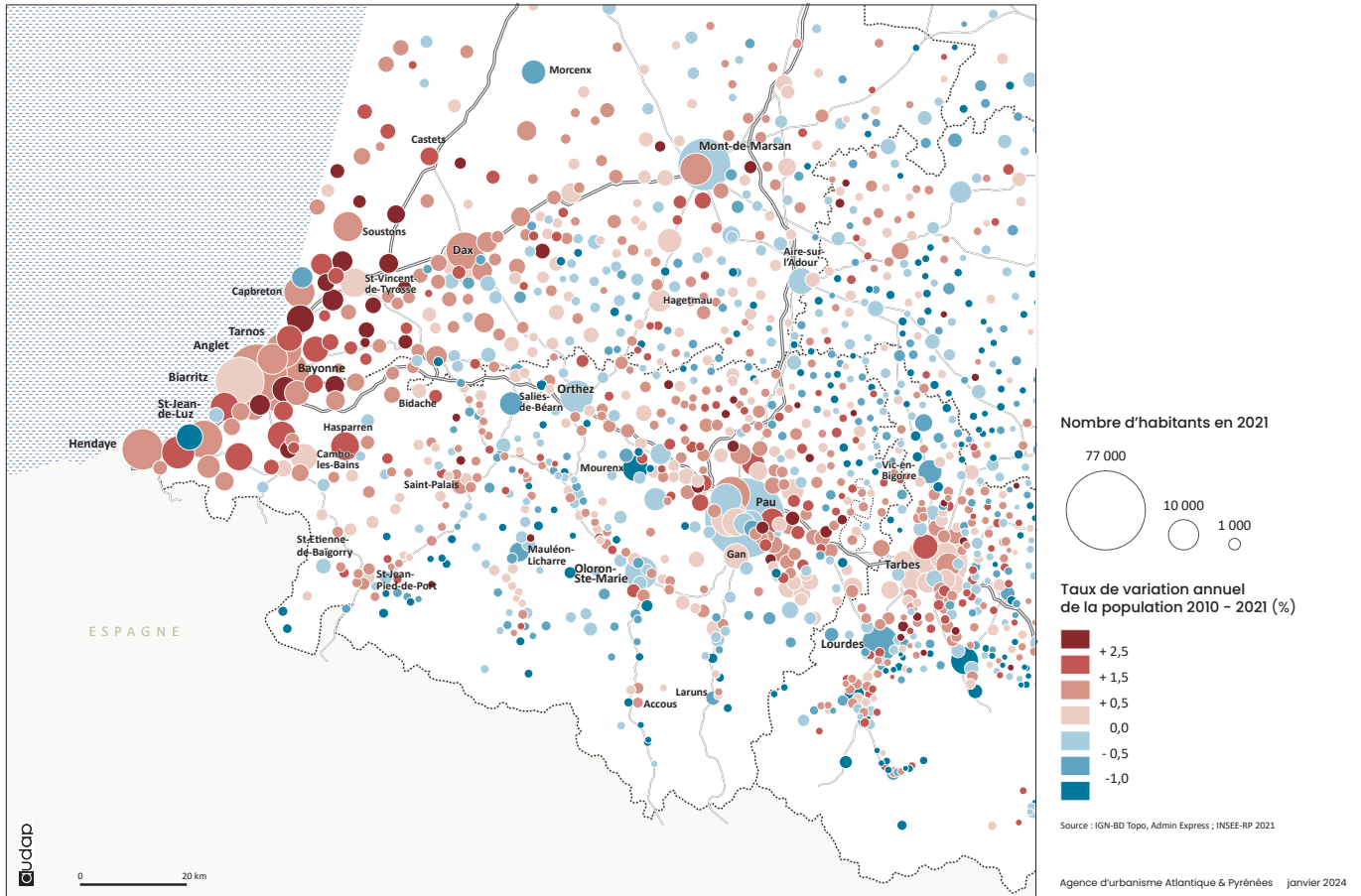
SOMMAIRE

DÉMOGRAPHIE	6
L'évolution de la population de 2010 à 2021	6
Typologie de l'évolution de la population 2010 - 2021	7
Part des personnes de moins de 15 ans dans la population totale en 2021	8
Part des personnes de plus de 75 ans dans la population totale en 2021	9
Le taux de pauvreté à la commune en 2021	10
Revenu disponible médian des ménages en 2019	11
La précarité énergétique des ménages liée au logement en 2020	12
La précarité énergétique des ménages liée au logement ou à l'utilisation de la voiture en 2020	13
HABITAT	14
Le prix de vente au m ² des appartements en 2023 par bassin de vie	14
Le prix de vente au m ² des maisons en 2023 par bassin de vie	15
Écart des prix de l'immobilier par rapport aux prix environnants entre 2012 et 2022.....	16
Prix de l'immobilier et part des actifs grand navetteurs en 2022	17
Part des transactions d'appartements chez les employés et ouvriers par bassin de vie en 2023	18
Part des transactions de maisons chez les employés et ouvriers par bassin de vie en 2023 ...	19
Année médiane de construction des logements en 2023	20
Intensité de la construction de logements pour 1 000 habitants entre 2018 et 2022.....	21
Part des logements sociaux par commune en 2023.....	22
Suroccupation des logements dans le grand Sud-Aquitain en 2020.....	23
Mobilités résidentielles entre les EPCI en 2021	24
Part des emménagés récents de moins de 30 ans sur les emménagés totaux	25
Nombre de locations actives en 2022 et évolution entre 2016 et 2022.....	26
Analyse bivariée aux bassins de vie : part des résidences secondaires en 2019 / prix médian au m ² des logements entre 2019 et 2021	27
ÉNERGIE / ENVIRONNEMENT	28
Mode de chauffage dominant des résidences principales en 2019	28
Part des bâtiments diagnostiqués EFG par commune (DPE Base BDNP)	29
Occupation du sol en 2020	30
Production de logements par hectare urbanisé entre 2000 et 2020	31
Typologie de la vulnérabilité des communes aux risques climatiques en 2016.....	32
Zones exposées au phénomène de retrait et gonflement des sols argileux en 2023	33

1

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 2010 À 2021

DÉMOGRAPHIE



+70 366

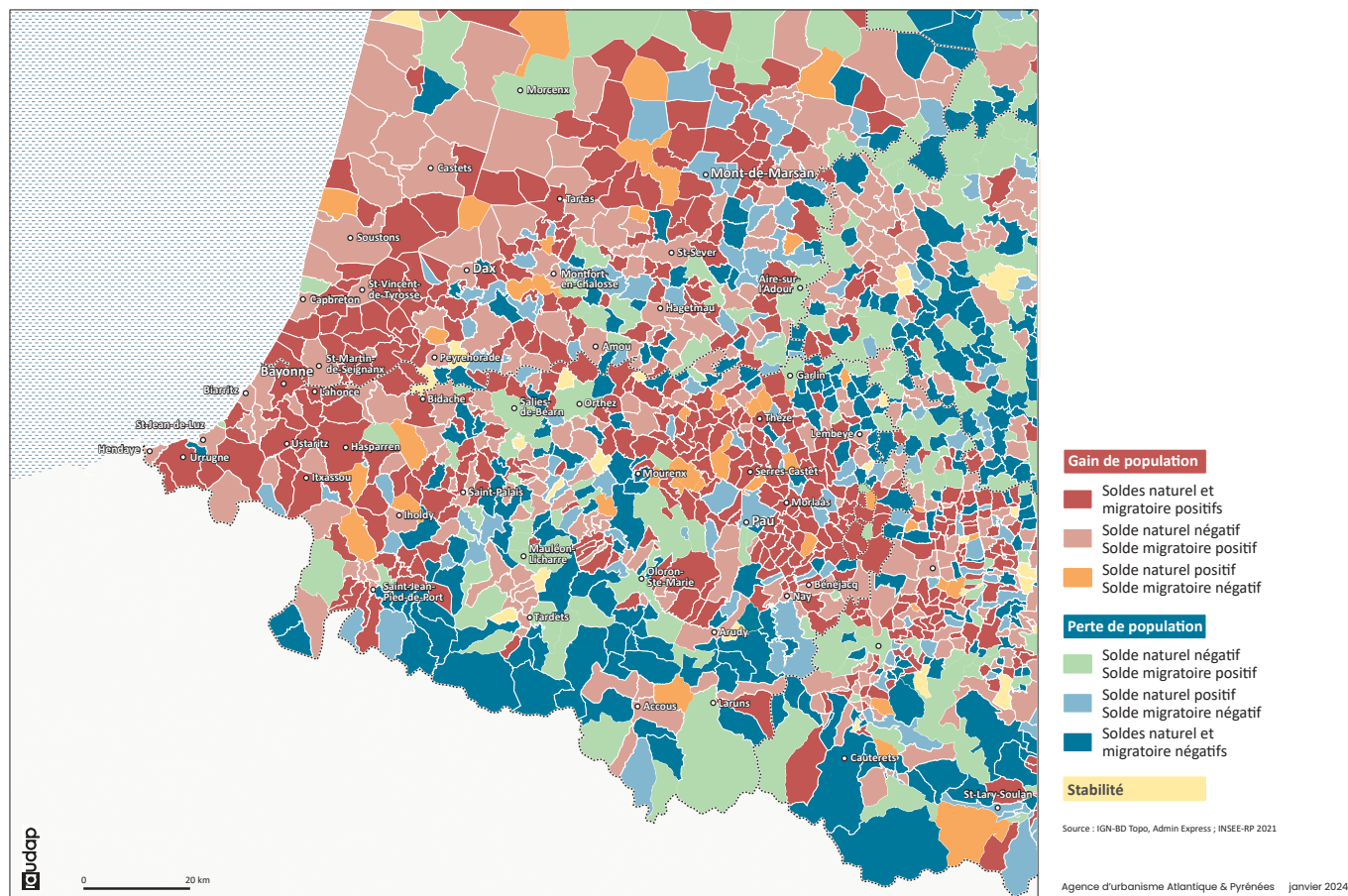
habitants entre 2010 et 2021.

La population du grand Sud-Aquitain (1 358 259 hab. en 2021) s'est accrue de + 0,48 % par an entre 2010 et 2021.

Cette augmentation annuelle est davantage marquée dans les Pyrénées-Atlantiques (+ 0,54 %) et encore plus notable dans les Landes (+ 0,77 %).

Cette croissance s'est accentuée sur le territoire du grand Sud-Aquitain entre les périodes 2010/2015 et 2015/2021, passant de + 0,45 % à + 0,51 % par an.

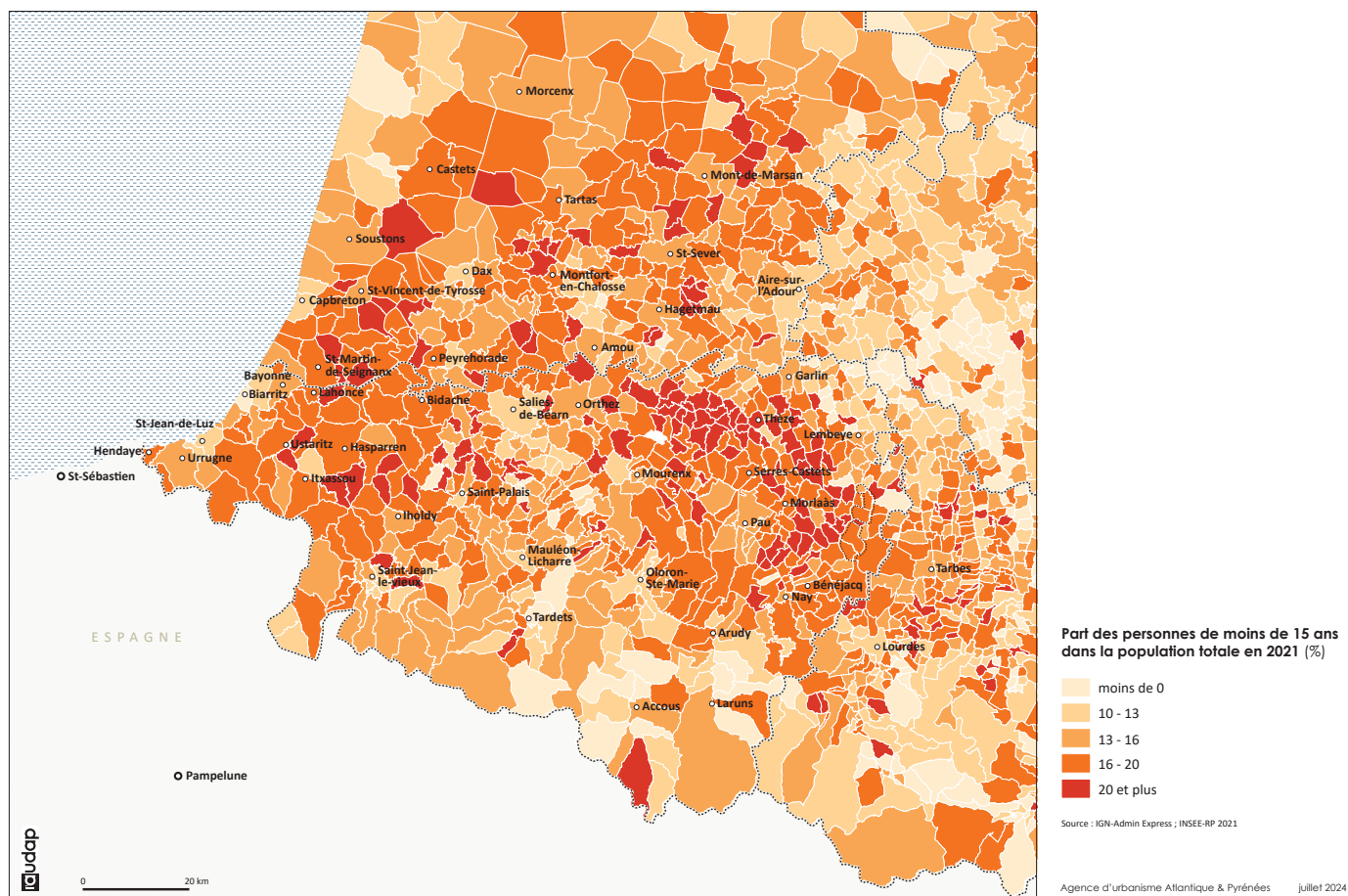
2. TYPOLOGIE DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION 2010 – 2021



1 358 259

habitants en 2021. La population du grand Sud-Aquitain a gagné 70 366 hab. entre 2010 et 2021. Cette croissance de la population (+ 0,48 % par an entre 2010 et 2021) est due à un solde migratoire positif sur cette période (+ 0,67 % par an) tandis que le solde naturel demeure négatif (- 0,19 % par an). 30 % des communes connaissent un gain de population grâce à des soldes naturel et migratoire positifs, et 20 % une perte liée à des soldes naturels et migratoires négatifs.

3. PART DES PERSONNES DE MOINS DE 15 ANS DANS LA POPULATION TOTALE EN 2021

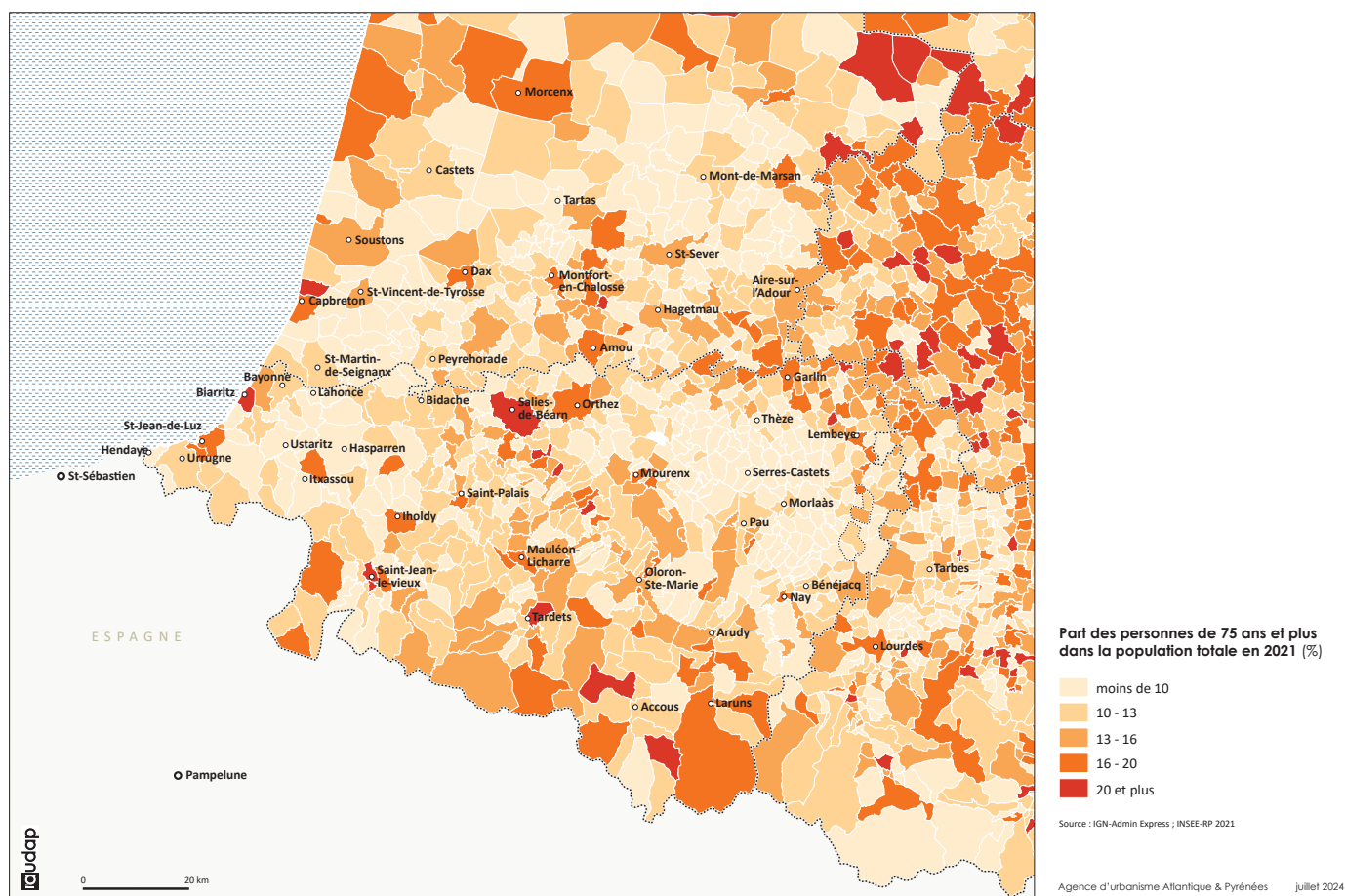


204 400

jeunes de moins de 15 ans habitent dans le grand Sud-Aquitain en 2021. Ils représentent 15,0 % de la population, une proportion inférieure à la moyenne nationale (17,5 % pour la France Métropolitaine).

4.

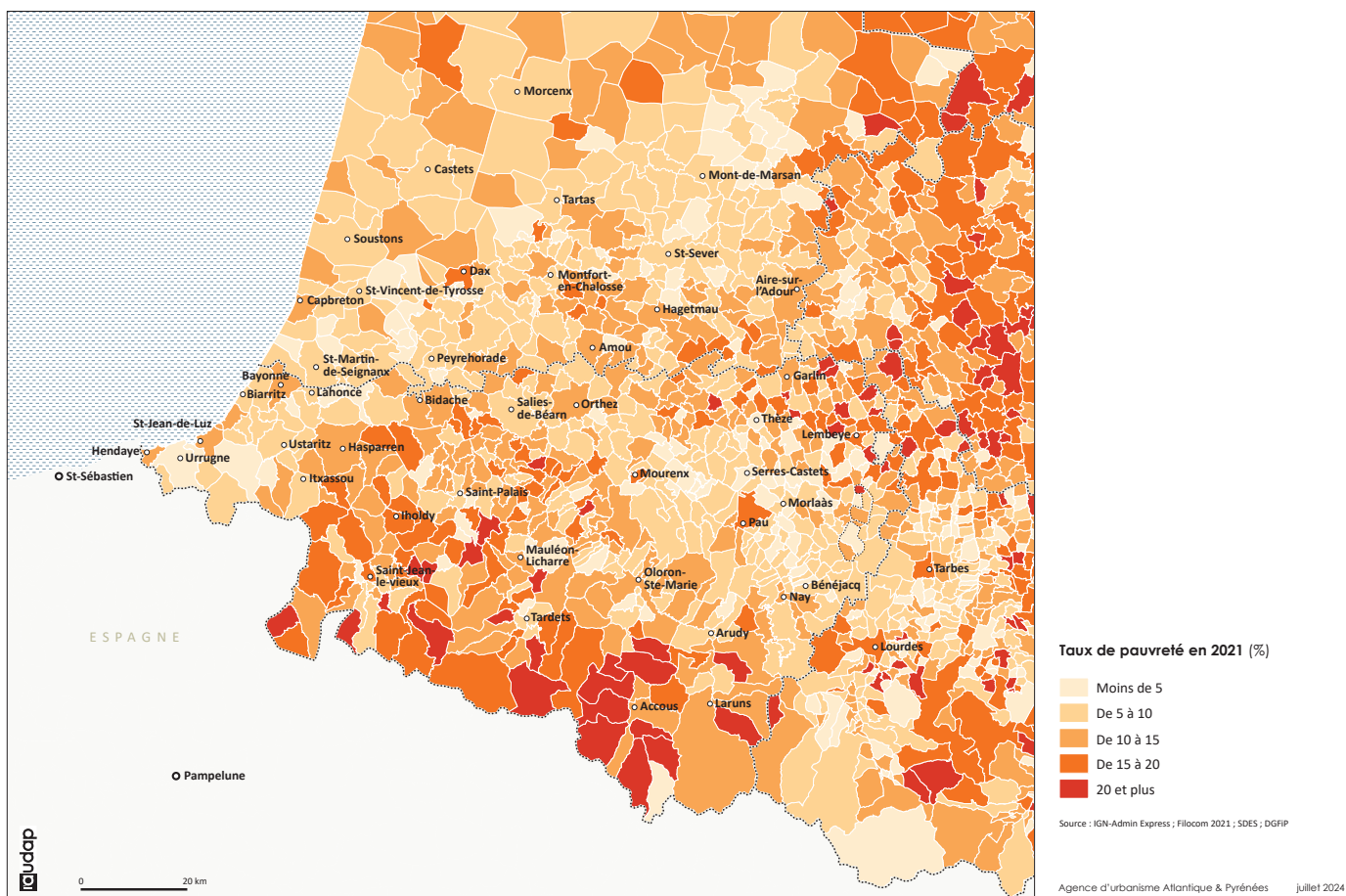
PART DES PERSONNES DE PLUS DE 75 ANS DANS LA POPULATION TOTALE EN 2021



169 521

personnes âgées de 75 ans et plus sont recensées dans le grand Sud-Aquitain en 2021. Ils représentent 12,5 % de la population du territoire, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (9,7 % pour la France Métropolitaine).

5. LE TAUX DE PAUVRETÉ À LA COMMUNE 2021

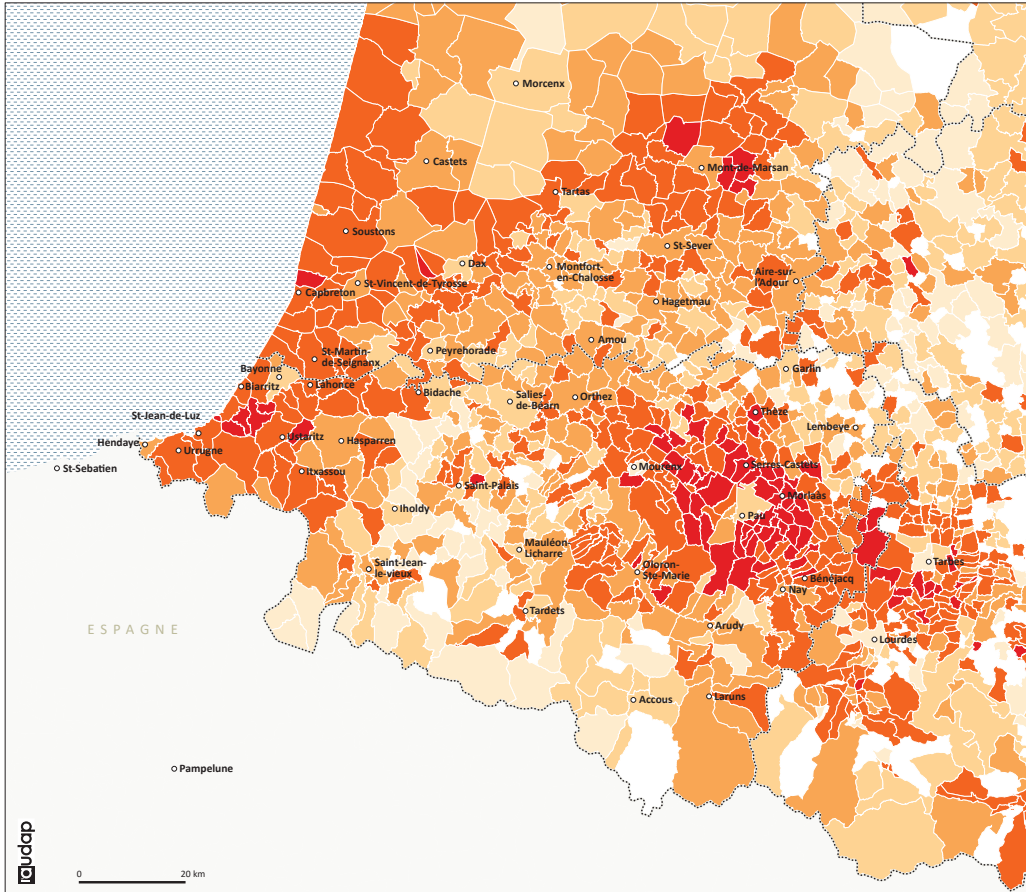


11 %

des ménages vivent sous le seuil de pauvreté dans le grand Sud-Aquitain en 2021. Il s'agit des ménages dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 773 euros par mois (hors aides sociales et prestations familiales). Selon les communes ce taux varie de moins de 5 % à plus de 35 %.

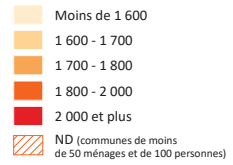


REVENU DISPONIBLE MÉDIAN DES MÉNAGES EN 2019



Le niveau de vie : revenu disponible médian des ménages en 2019

Médiane du revenu mensuel par Unité de Consommation (euros)



Source : IGN-Admin Express ; INSEE-FIaSoFi 2019

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'Unités de Consommation (UC). UC : système qui attribue un coefficient à chaque membre d'un ménage et permet de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles et de compositions différentes. Le nombre de personnes est ramené à un nombre d'UC.

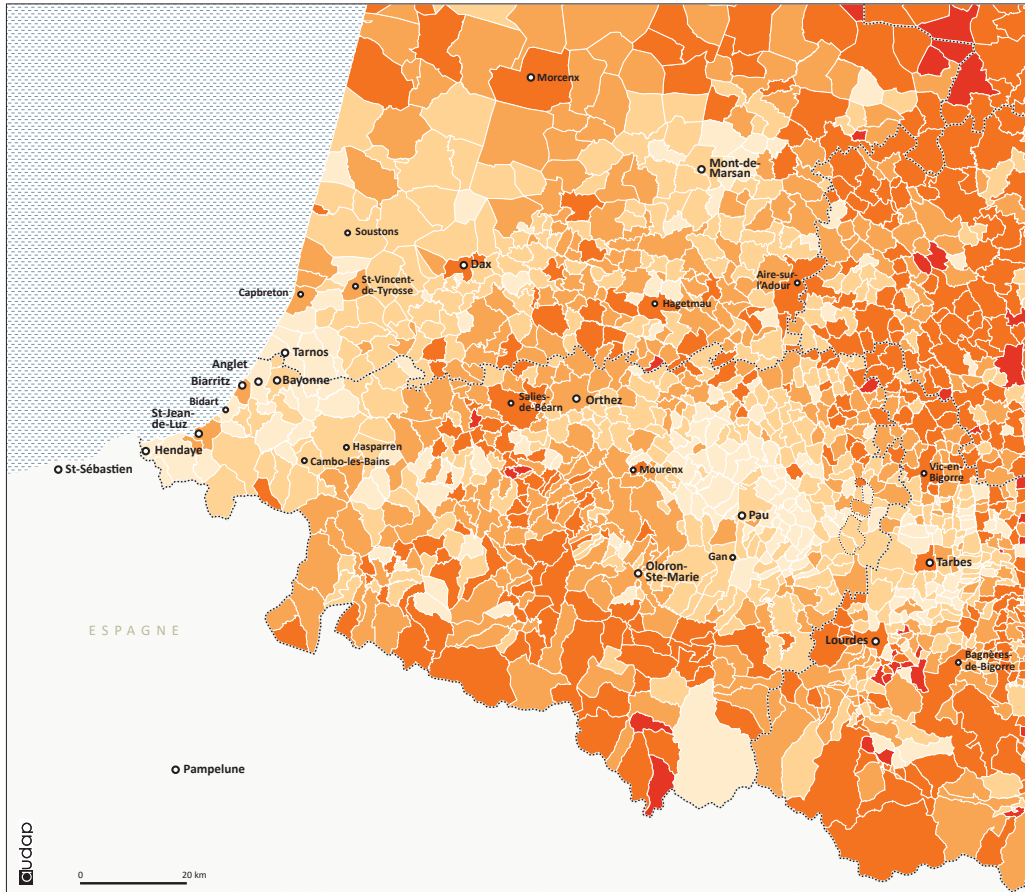
Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées | juillet 2023

1 843 euros

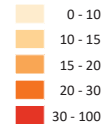
Dans les Pyrénées-Atlantiques, la moitié de la population a un niveau de vie supérieur à 1 843 euros mensuels en 2019. Le revenu médian des ménages est inférieur dans le département des Landes (1 802 euros).

7

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES LIÉE AU LOGEMENT EN 2020



Part des ménages en précarité énergétique logement (%)



Source : IGN-BD Topo, Admin Express ; ONPE, GÉODIP, 2021

La précarité énergétique dépend de nombreux facteurs tels que le niveau de revenu, les caractéristiques du logement, le mode de chauffage, la dépendance à la voiture. Elle touche des catégories de ménages très différentes. Pour que les acteurs du territoire (collectivités, agences d'urbanisme...) puissent lutter contre ce phénomène de précarité dans les secteurs de l'habitat et de la mobilité, la réalisation d'un diagnostic territorial préliminaire est recommandé. Pour cela, l'ONPE a mis à leur disposition un nouvel outil de cartographie, GÉODIP, permettant de visualiser les zones de précarité énergétique liées au logement des ménages et à leur utilisation de la voiture. Cet outil a été élaboré en croisant plusieurs indicateurs permettant de calculer le taux d'effort énergétique (TEE) à partir des revenus des ménages, de la consommation et de la facture énergétique des logements et des dépenses en carburant de la voiture pour la mobilité quotidienne. Différentes sources de données ont été utilisées pour élaborer ce modèle (INSEE, ADEME, CEREN...). Au-delà d'un taux d'effort énergétique de 8% pour le logement et de 4,5% pour le carburant, un ménage est considéré en situation de précarité énergétique.

L'outil Géodip est accessible sur demande sur : ONPE.org/outil-de-cartographie-geodip

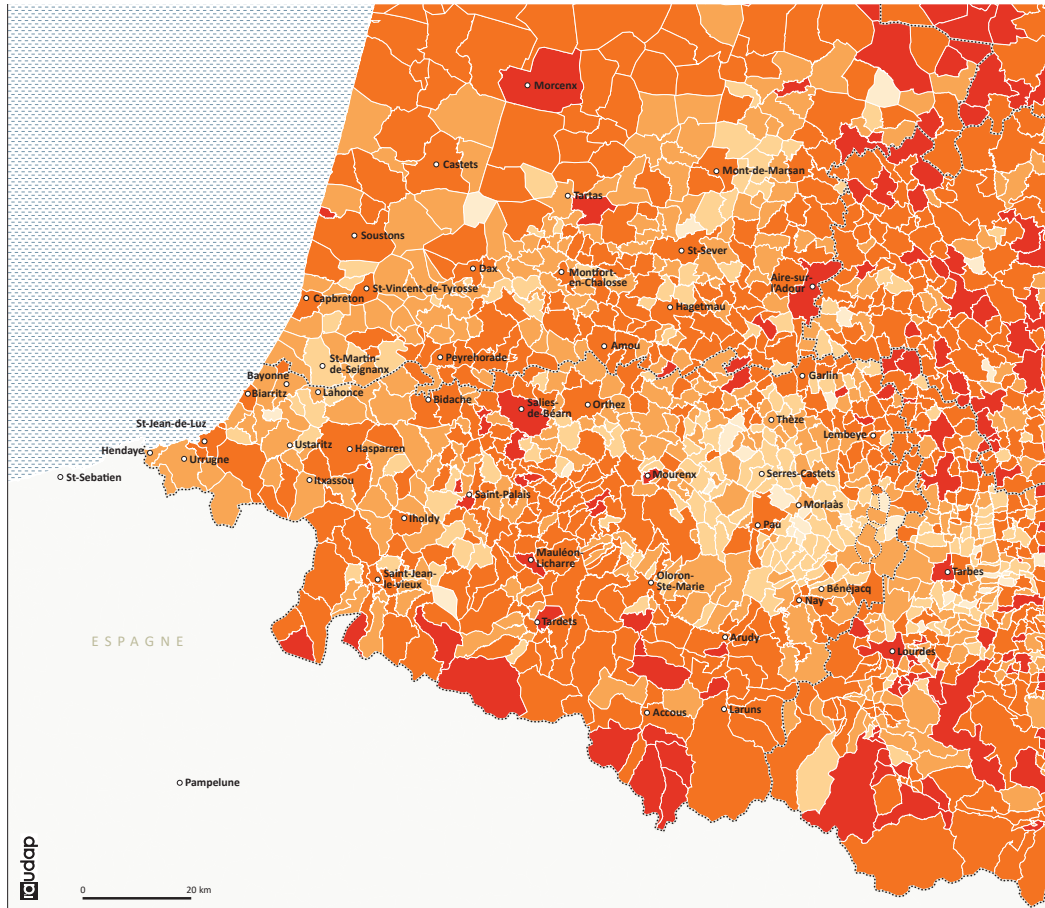
Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées juillet 2021

15 %

C'est la part des ménages en précarité énergétique logement dans le grand Sud-Aquitain. Cette proportion varie de 5 % à 35 % en fonction du profil de la commune.

8

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES LIÉE AU LOGEMENT OU À L'UTILISATION DE LA VOITURE EN 2020



Part des ménages en précarité énergétique logement / mobilité (%)

0 - 10
10 - 15
15 - 20
20 - 30
30 - 100

Source : IGN-Admin Express ; ONPE, GÉODIP, 2021

La précarité énergétique dépend de nombreux facteurs tels que le niveau de revenu, les caractéristiques du logement, le mode de chauffage, la dépendance à la voiture. Elle touche des catégories de ménages très différentes. Pour que les acteurs du territoire (collectivités, agences d'urbanisme...) puissent lutter contre ce phénomène de précarité dans les secteurs de l'habitat et de la mobilité, la réalisation d'un diagnostic territorial préliminaire est recommandé. Pour cela, l'ONPE a mis à leur disposition un nouvel outil de cartographie, GÉODIP, permettant de visualiser les zones de précarité énergétique liées au logement des ménages et à leur utilisation de la voiture. Cet outil a été élaboré en croisant plusieurs indicateurs permettant de calculer le taux d'effort énergétique (TEE) à partir des revenus des ménages, de la consommation et de la facture énergétique des logements et des dépenses en carburant de la voiture pour la mobilité quotidienne. Différentes sources de données ont été utilisées pour élaborer ce modèle (INSEE, ADEME, CEREN...). Au-delà d'un taux d'effort énergétique de 8% pour le logement et de 4,5% pour le carburant, un ménage est considéré en situation de précarité énergétique. L'outil Géodip est accessible sur demande sur : ONPE.org/outil-de-cartographie-geodip

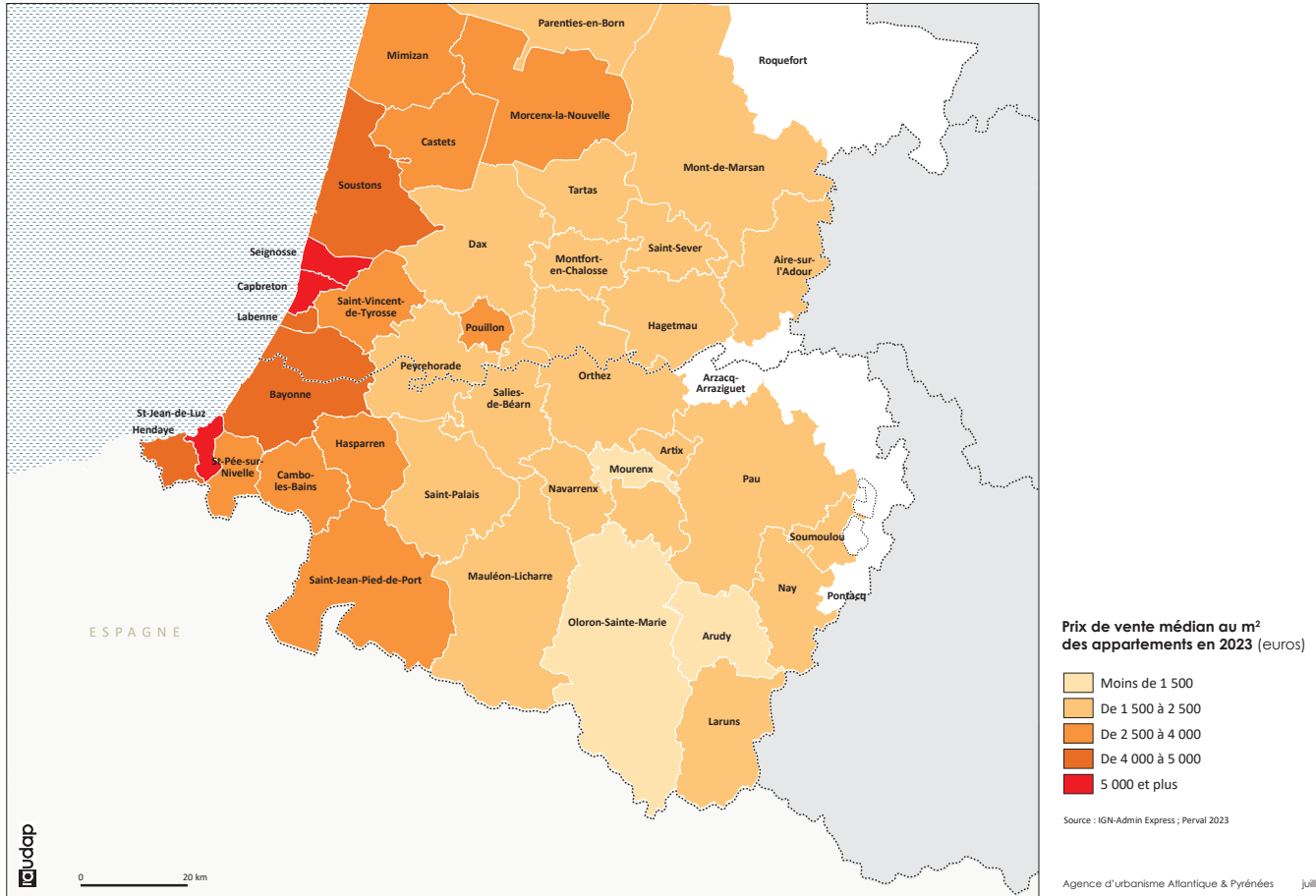
Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées | juillet 2021

22 %

C'est la part des ménages en précarité énergétique logement OU mobilité dans le grand Sud-Aquitain. Cette proportion varie de 5 % à 35 % en fonction du profil de la commune.



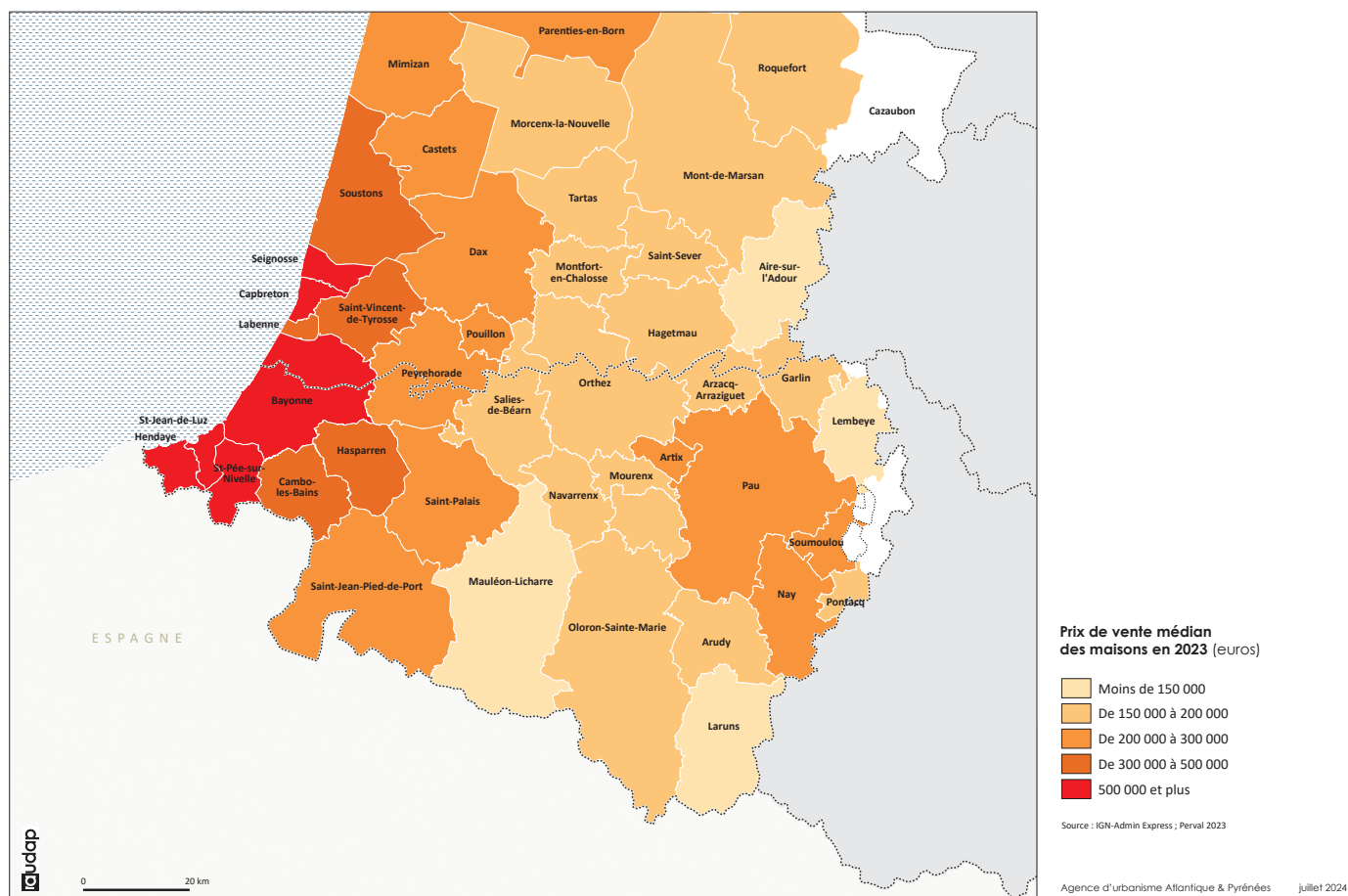
LE PRIX DE VENTE AU M² DES APPARTEMENTS EN 2023 PAR BASSIN DE VIE



3 268 euros

est le prix médian au m² des ventes d'appartements existants en 2023, soit un prix global de 170 000 €.
L'appartement médian vendu en 2023 fait 3 pièces et 54m².
Sur un an, la médiane et la médiane au m² s'affichent en baisse (respectivement -2.4% et -1.1%).
Le prix médian au m² varie toujours sensiblement : de moins de 1 000 € à près de 7 000 € du m² selon le bassin de vie considéré. Les trajectoires d'évolution sur un an sont également diversifiées.

10. LE PRIX DE VENTE AU M² DES MAISONS EN 2023 PAR BASSIN DE VIE

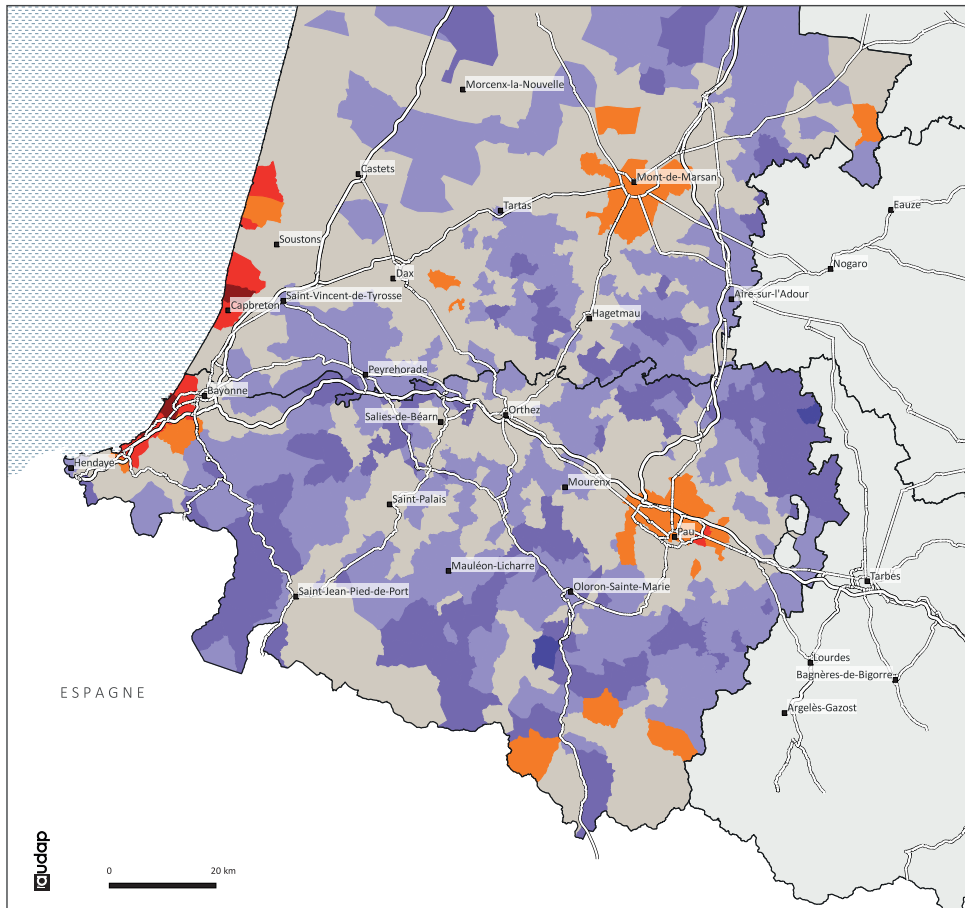


255 000 euros

est le prix médian des ventes de maisons existantes en 2023, la maison médiane vendue faisant 5 pièces et 107 m² habitables sur un terrain de 891 m². Ce prix médian varie de moins de 150 000 € à plus de 700 000 € selon le bassin de vie considéré avec des dynamiques d'évolution diversifiées sur un an.

11.

ÉCART DES PRIX DE L'IMMOBILIER PAR RAPPORT AUX PRIX ENVIRONNANTS ENTRE 2012 ET 2022



Écart du prix médian d'une maison au m² avec celui de son grand voisinage (distance de 30km à vol d'oiseau de mairie à mairie) entre 2012-2022*

- supérieur ou égal à -50%
- supérieur ou égal à -25%
- supérieur ou égal à -12,5%
- entre -12,5 et +12,5 %
- supérieur ou égal à 12,5%
- supérieur ou égal à 25%
- supérieur ou égal à 50%
- Pas d'information

* Pour les communes avec moins de 20 mutations enregistrées entre 2012 et 2022, le prix est celui de leur centralité d'équipement et de service (INRAE - CESAR / ANCT). Le prix médian des maisons ne comptabilise pas toutes les ventes. Ainsi les locaux professionnels, les VEFA et les ventes atypiques en sont exclues.

Source : DV3F - CEREMA, ADMIN EXPRESS - IGN, BD TOPO - IGN

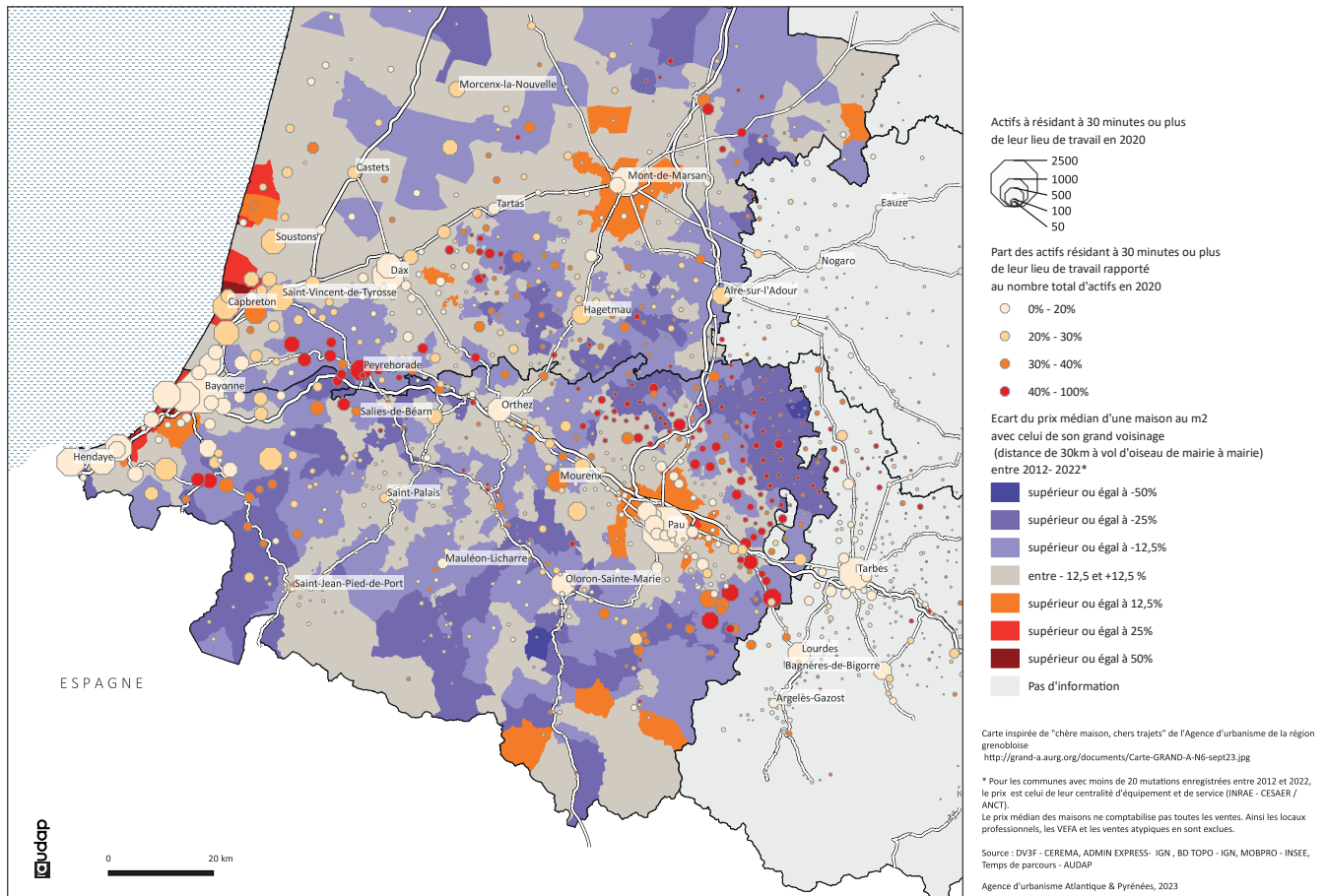
Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2023

5

communes, toutes situées sur le littoral, présentent entre 2012 et 2022 un prix médian des maisons assez nettement supérieur au prix médian des communes constituant leur grand voisinage (les communes distantes de 30 km ou moins) : Soorts-Hossegor, Guéthary, Biarritz, Seignosse, Capbreton

A titre d'exemple, entre Biarritz et Larressore, distantes de 20 km, l'écart de prix est du simple au double.

12. PRIX DE L'IMMOBILIER ET PART DES ACTIFS GRAND NAVETTEURS EN 2022

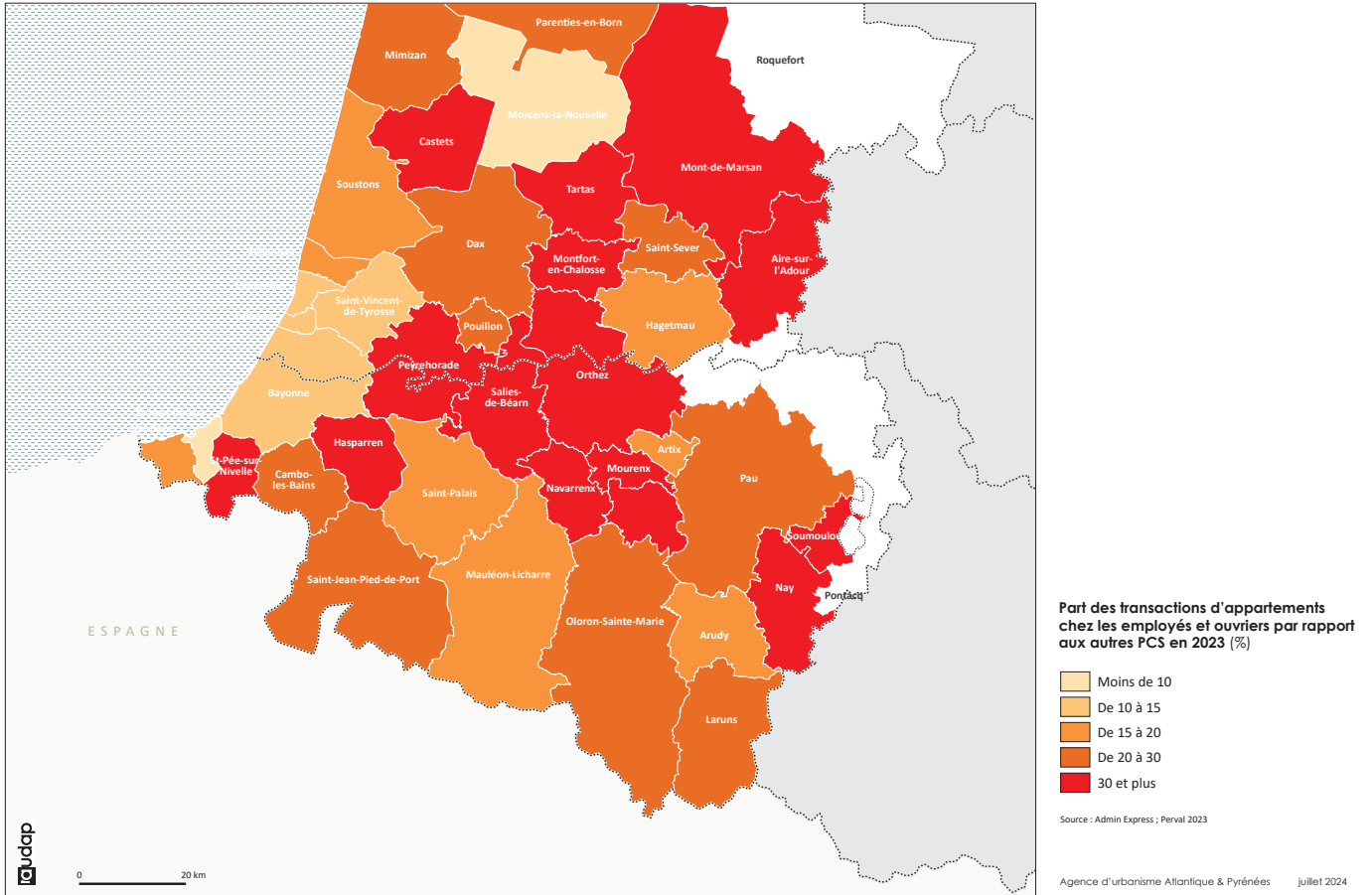


148

communes ont en 2022, dans le grand Sud-Aquitain, un poids élevé de grand navetteurs, c'est-à-dire que 40 % ou plus des actifs occupés résident à minima à 30 minutes de leur lieu de travail. 105 d'entre-elles présentent de surcroît des prix immobiliers en deçà de ceux de leurs environs (communes en bleu sur la carte).

13.

PART DES TRANSACTIONS D'APPARTEMENTS CHEZ LES EMPLOYÉS ET OUVRIERS PAR BASSIN DE VIE EN 2023

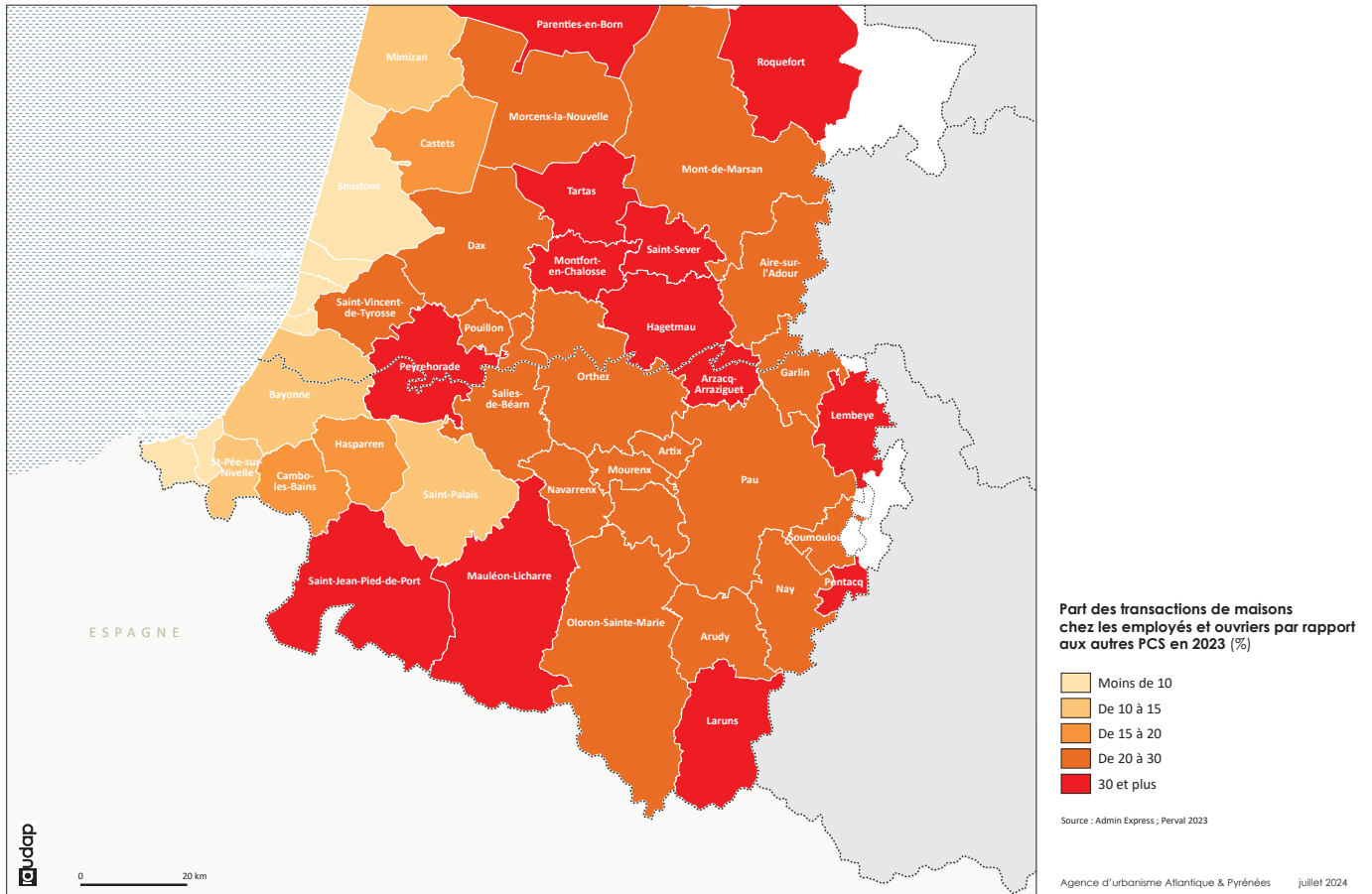


19 %

est la part des transactions d'appartements existants réalisées par des employés et ouvriers (20 % en 2022). Cette part varie de moins de 6 % notamment sur certains bassins de vie littoraux (Saint-Jean-de-Luz ou Capbreton) à plus de 50 % des acquéreurs.

14.

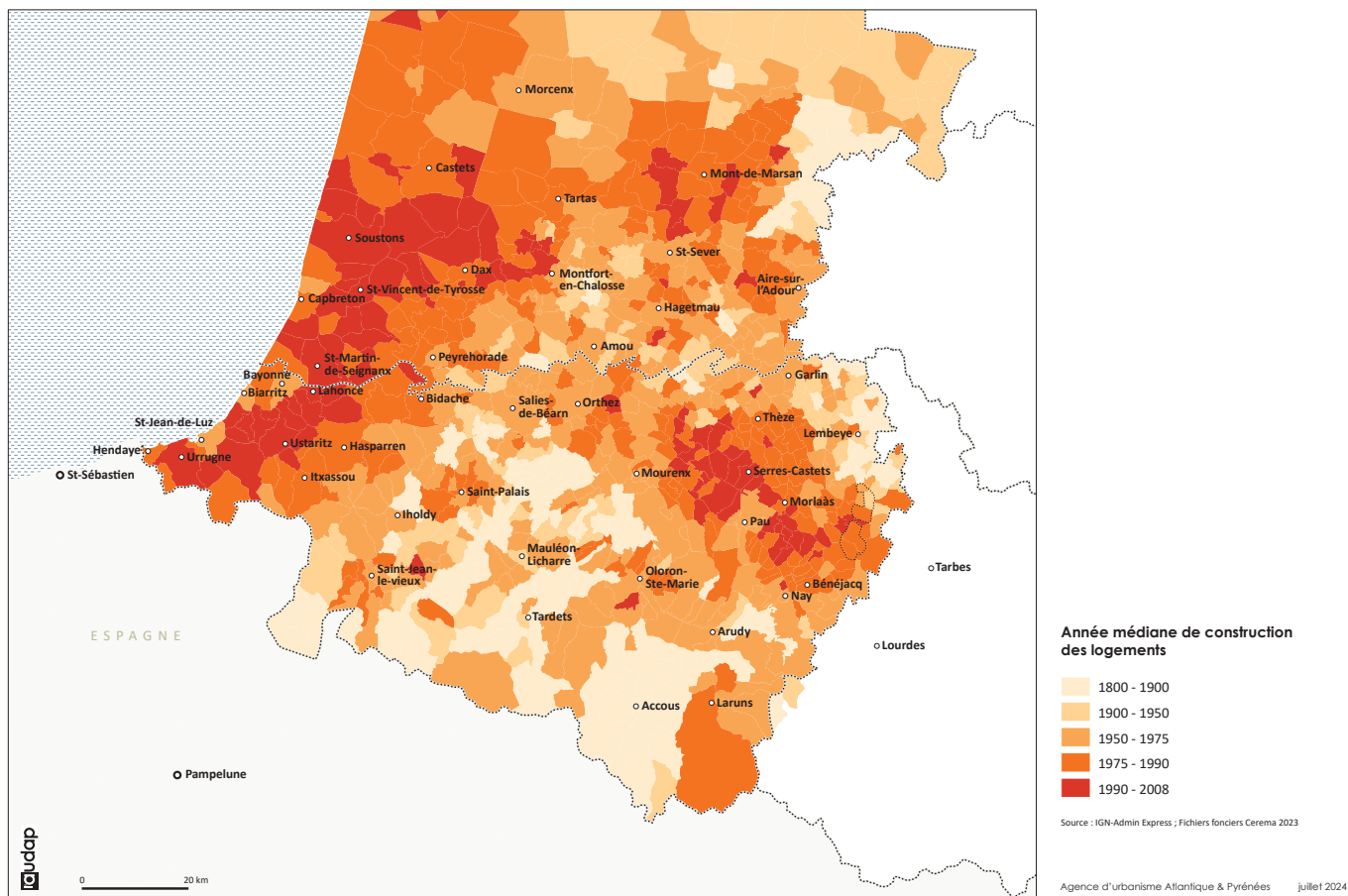
PART DES TRANSACTIONS DE MAISONS CHEZ LES EMPLOYÉS ET OUVRIERS PAR BASSIN DE VIE EN 2023



22 %

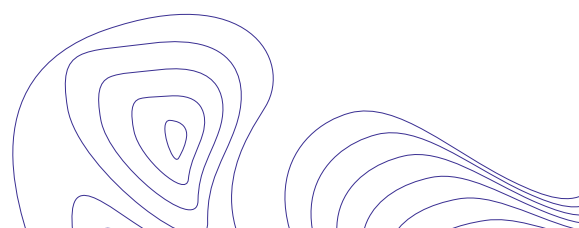
est la part des transactions de maisons existantes réalisées par des employés et ouvriers (23% en 2022). Cette part varie de moins de 5 % notamment sur certains bassins de vie littoraux (Saint-Jean-de-Luz ou Capbreton) à plus de 50 % des acquéreurs.

15. ANNÉE MÉDIANE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS EN 2023



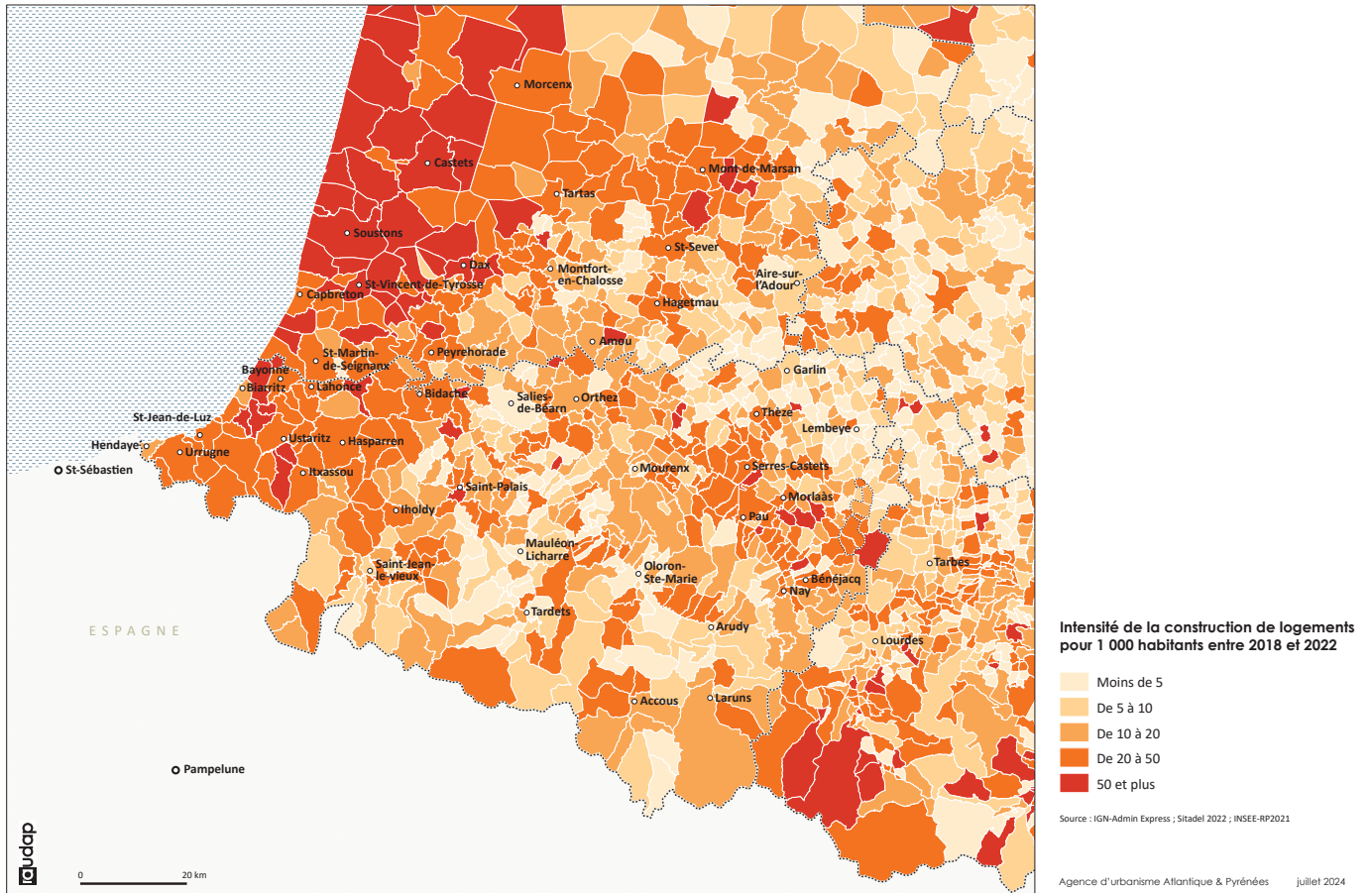
1980

est l'année médiane de construction des logements dans le grand Sud-Aquitain, c'est-à-dire que 50 % des logements ont été construits avant ou après cette date. Pour autant, la dynamique de production de logements étant fortement diversifiée dans les territoires du Sud-Aquitain cette même référence médiane peut être largement antérieure à 1900 notamment dans certaines vallées pyrénéennes ou secteurs ruraux (exemple : 1800 à Sarrance, 1824 à Laàs) quand elle peut dépasser 2000 dans certains secteurs périurbains et littoraux (exemple : 2006 à Bénése-Maremne ou 2002 à Nousty)



16.

INTENSITÉ DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR 1 000 HABITANTS ENTRE 2018 ET 2022

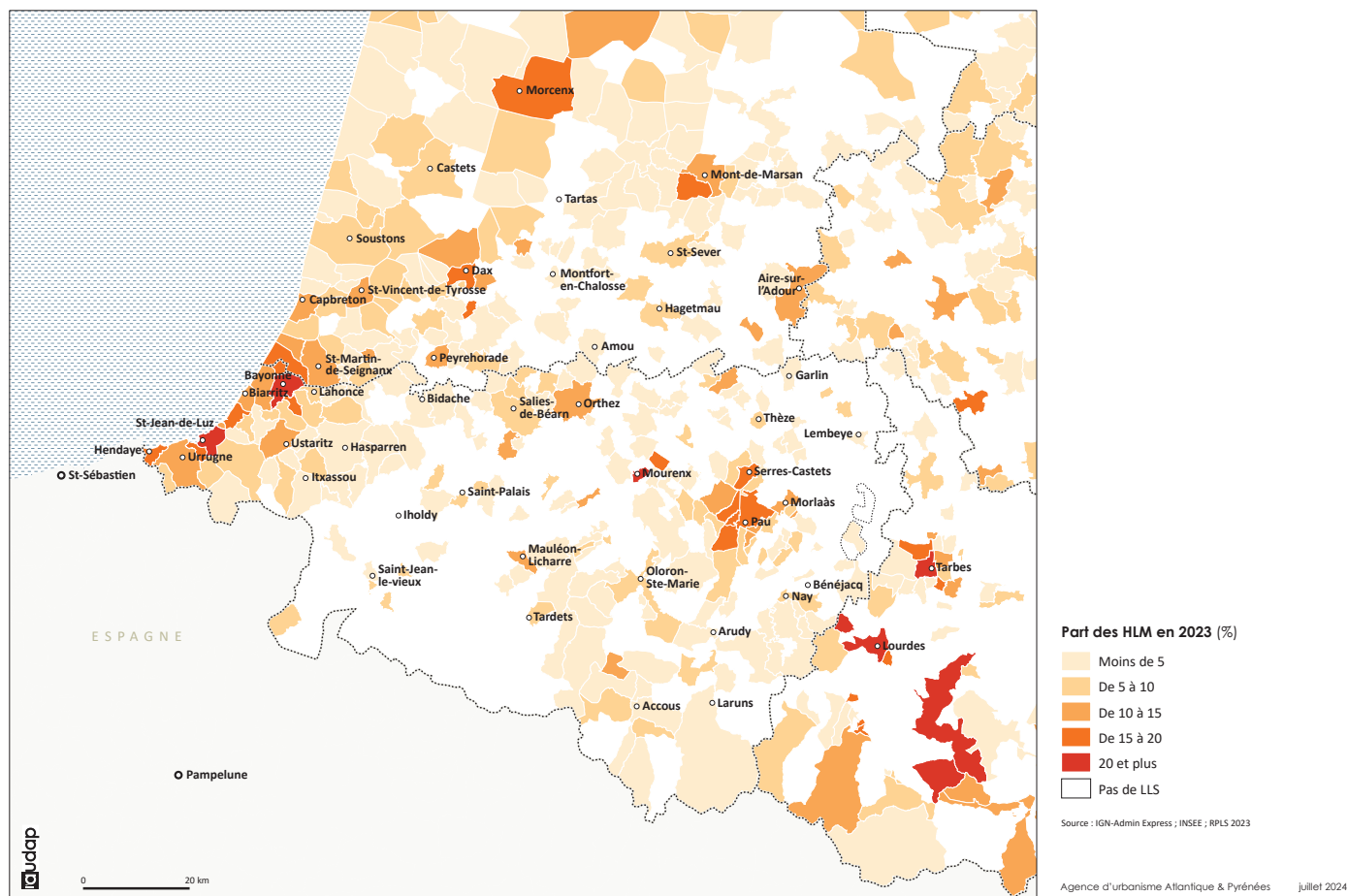


35

logements ont été construits pour 1 000 habitants en moyenne sur la période 2018-2022. Au total, cela représente près de 40 000 logements mis en chantier sur le territoire, soit en moyenne près de 10 000 par an. L'intensité de la construction varie nettement en fonction des territoires, pouvant monter à plus de 100 logements mis en chantier pour 1 000 habitants.

17.

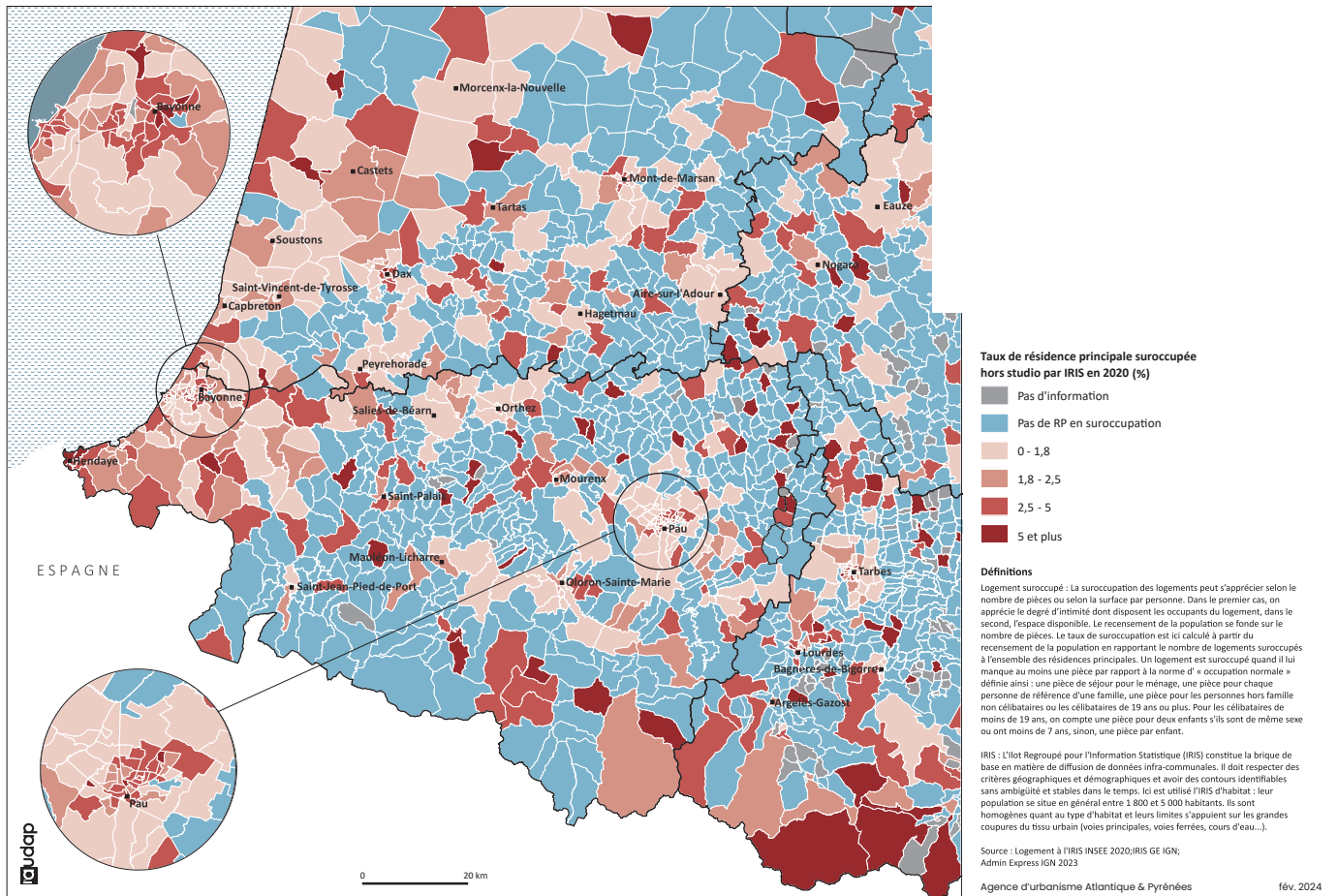
PART DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2023



66 033

logements HLM sont recensés dans le grand Sud-Aquitain en 2023. Ils représentent 10 % du parc des résidences principales avec de nettes variations entre communes. 2/3 des communes du territoire ne comportent pas de logement HLM.

18. SUROCCUPATION DES LOGEMENTS DANS LE GRAND SUD-AQUITAIN EN 2020

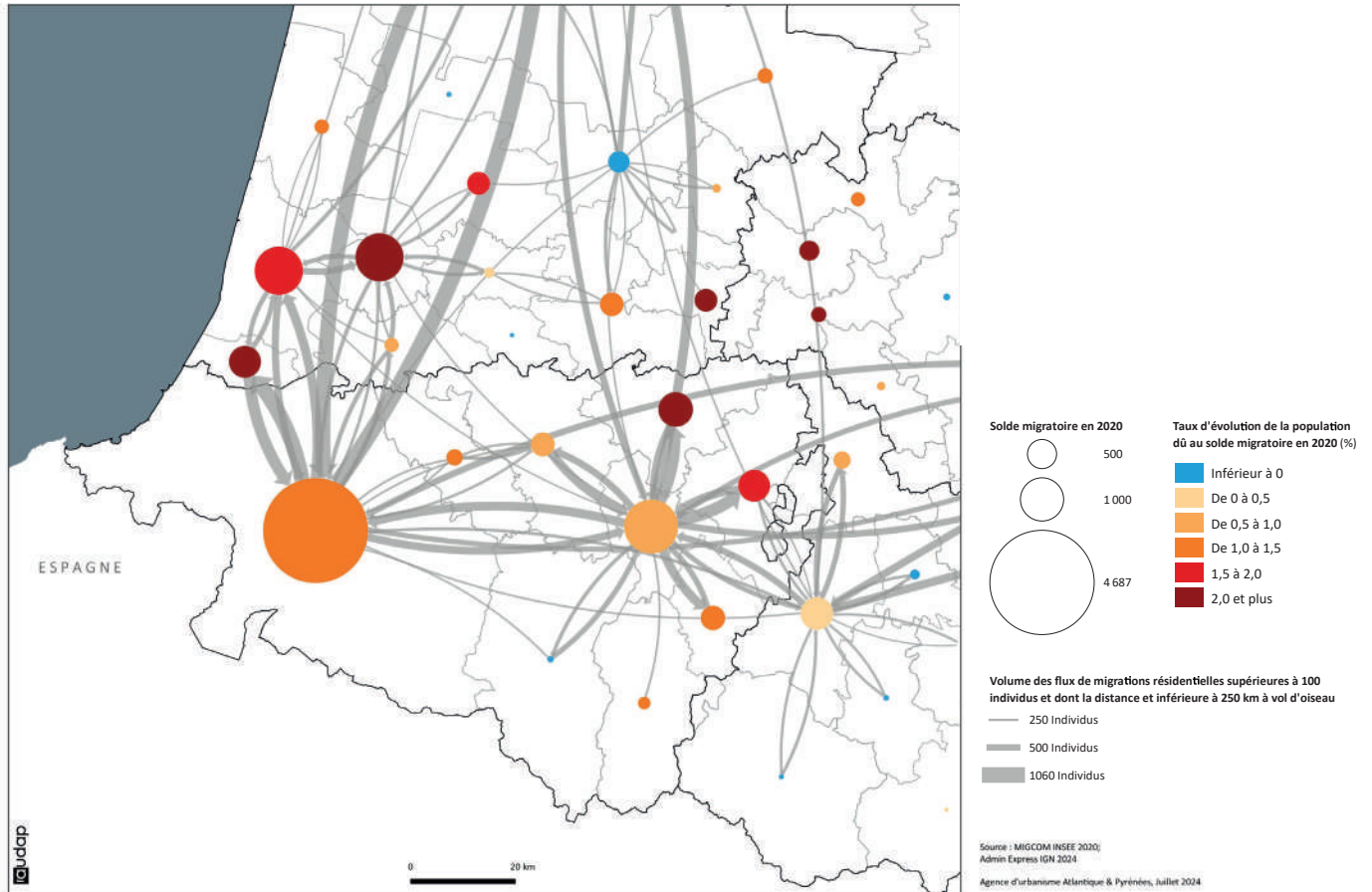


11 070

Logements (hors studios) sont recensés comme suroccupés dans le grand Sud-Aquain. Ils représentent 1,8 % du parc du territoire. Dans les villes de plus de 15 000 habitants, le taux de résidences principales suroccupées s'élève à 2,7 % pour 3 278 logements.

19.

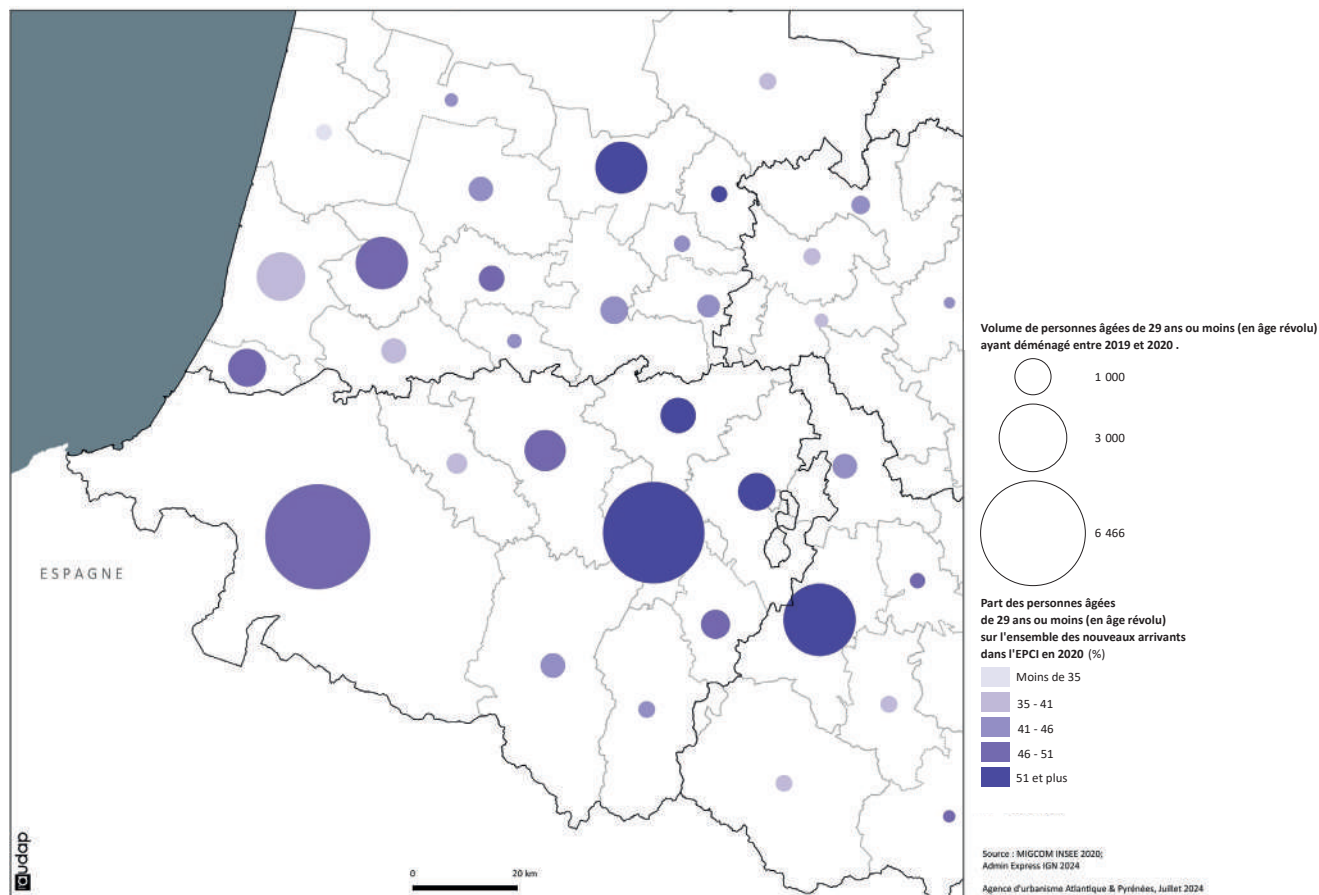
MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES ENTRE LES EPCI EN 2021



76 258

personnes, soit plus de 5 % de la population du grand Sud-Aquitain a déménagé dans un autre EPCI entre 2019 et 2020, soit l'équivalent de la population de la ville de Pau.

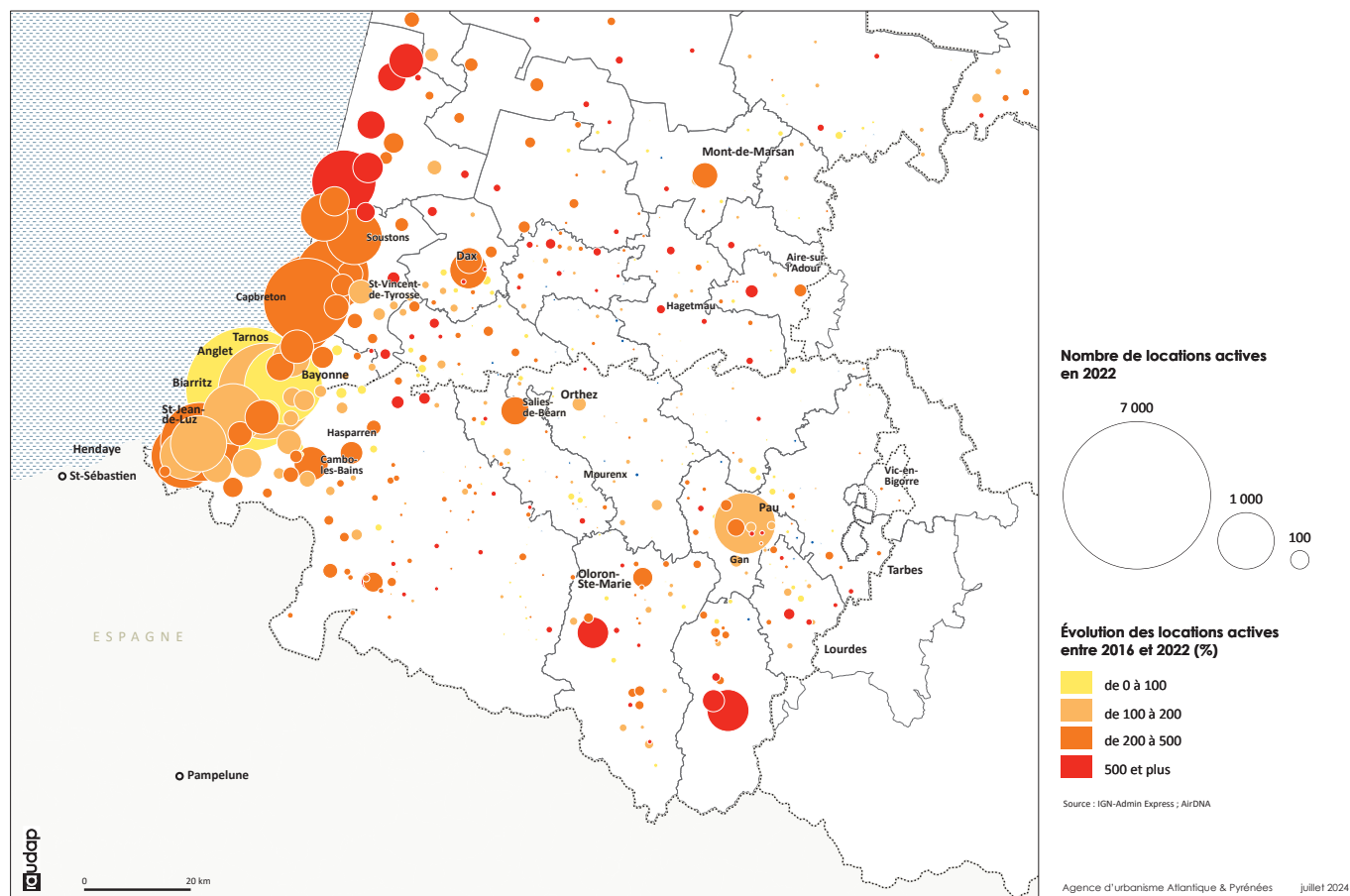
20. PART DES EMMÉNAGÉS RÉCENTS DE MOINS DE 30 ANS SUR LES EMMÉNAGÉS TOTAUX



35 348

jeunes de moins de 30 ans ont déménagé entre 2019 et 2020. Ils représentent 47 % de la population des nouveaux arrivants en 2020.

21. NOMBRE DE LOCATIONS ACTIVES DE COURTE DURÉE EN 2022 ET ÉVOLUTION ENTRE

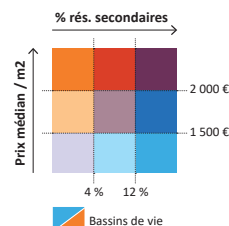
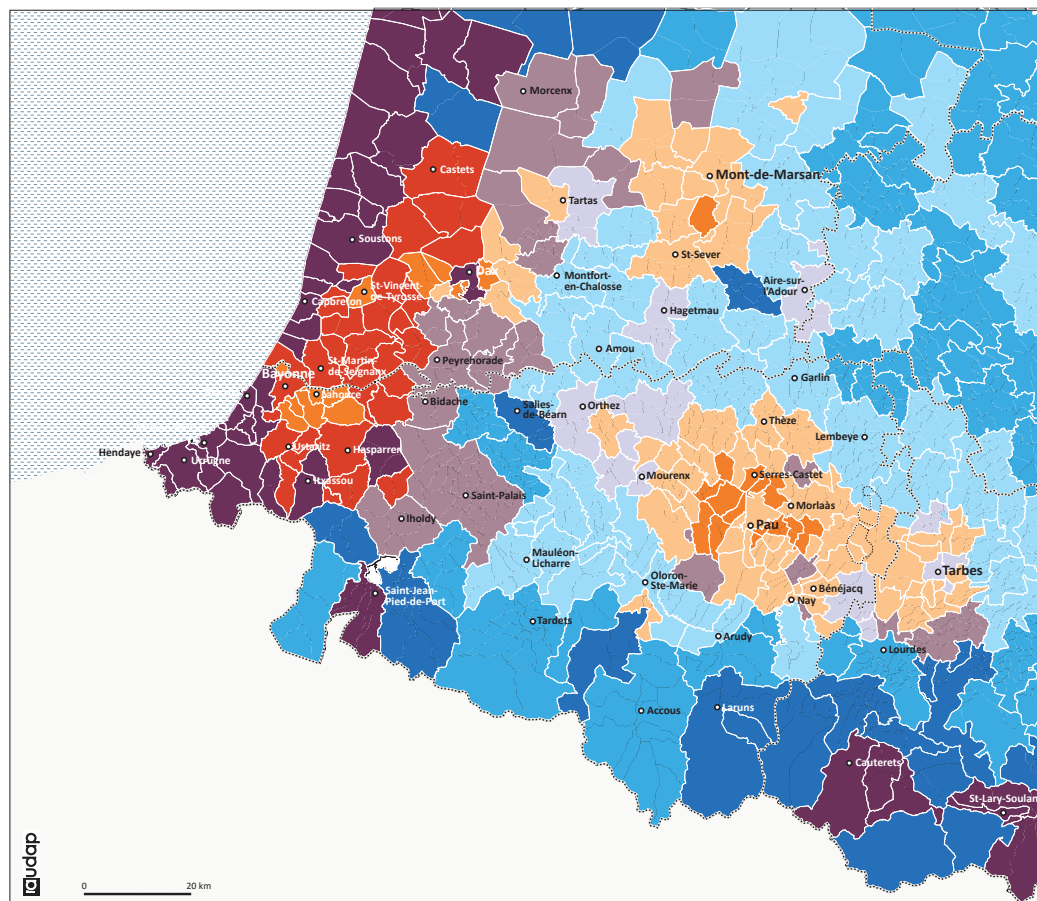


46 102

locations de courte durée sont présentes sur les plateformes numériques en 2022 à l'échelle du grand Sud-Aquitain. Le nombre de ces locations a progressé de 207 % entre 2016 et 2022. 65 % d'entre-elles sont disponibles plus de 120 jours par an sur le territoire en 2022.

22.

ANALYSE BIVARIÉE AUX BASSINS DE VIE : PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES EN 2019 / PRIX MÉDIAN AU M² DES LOGEMENTS ENTRE 2019 ET 2021



Clé de lecture :
Le bassin de vie de Capbreton possède un taux élevé de résidences secondaires (57 %) ainsi qu'un prix médian au m² des appartements et maisons élevé (5 214 €/m²). À l'inverse, celui d'Orthez n'a que très peu de résidences secondaires (3 %) et un prix médian plus faible (1 423 €/m²).

Note méthodologique :
Carte en analyse bivariable représentant la relation quantitative entre deux variables. Chaque variable est classée en 3 classes et chacune des classes se voit attribuer une couleur, ce qui donne une grille de neuf couleurs uniques. Cette combinaison de couleurs bivariables permet de comparer visuellement des valeurs ou d'observer une relation entre les données.
Les prix médians sont calculés uniquement pour un nombre de ventes supérieur ou égal à 20. Pour pallier au secret statistique lié à ce seuil, les bassins de vie ANCT de niveau 1 ont été retenus. Ils correspondent au plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi.

Source : IGN-Admin Express ; INSEE-RP2019 ; DVF 2019-2020-2021
Carte réalisée d'après les travaux de Boris Mercier et Coraline Soul
Agence d'urbanisme Allantique & Pyrénées déc. 2022

143 322

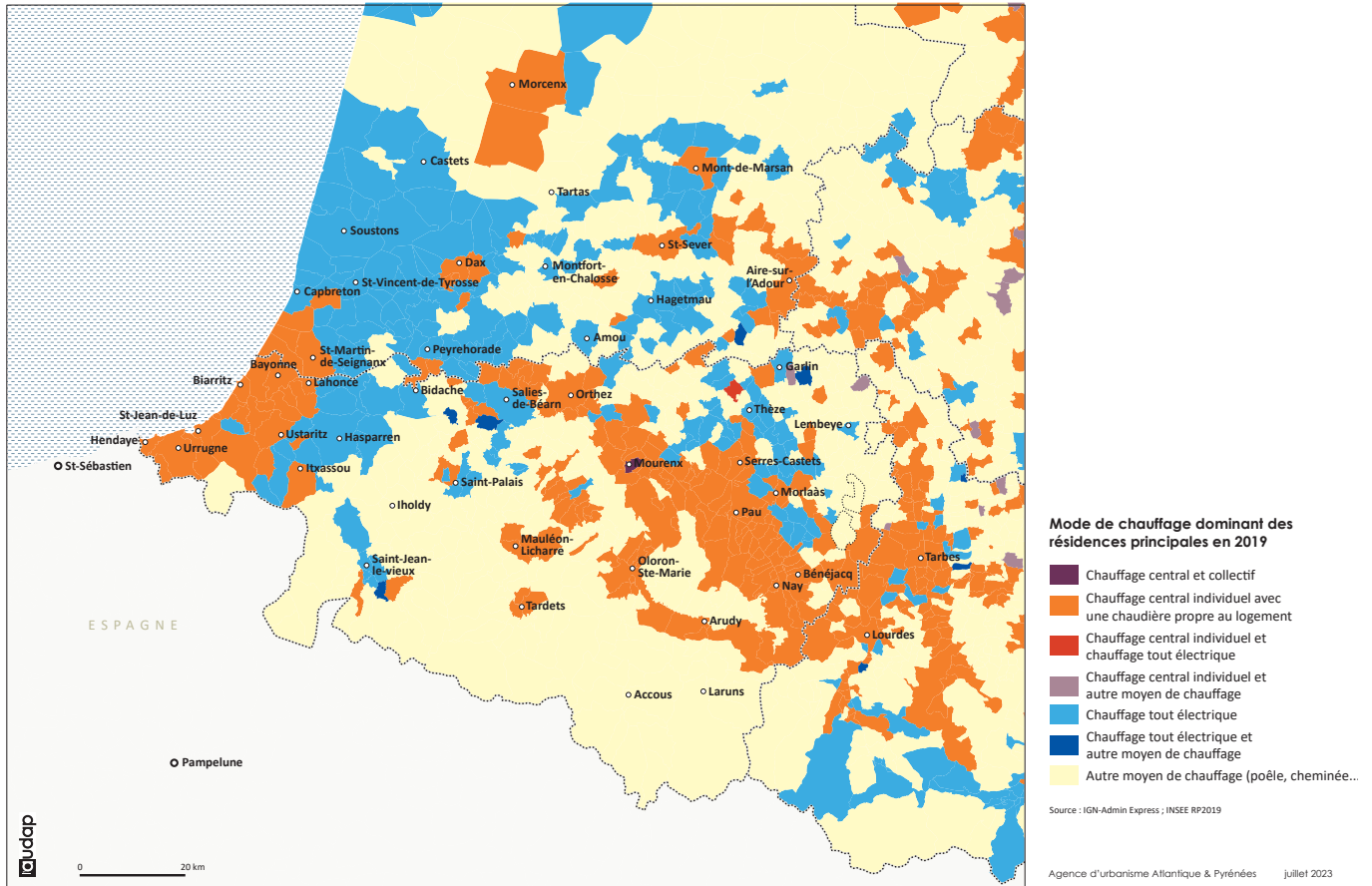
résidences secondaires en 2019 dans le grand Sud-Aquitain, soit 17 % des logements du territoire.

2 081 euros

le prix médian au m² des appartements et maisons sur la période 2019-2021.

23.

MODE DE CHAUFFAGE DOMINANT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2019

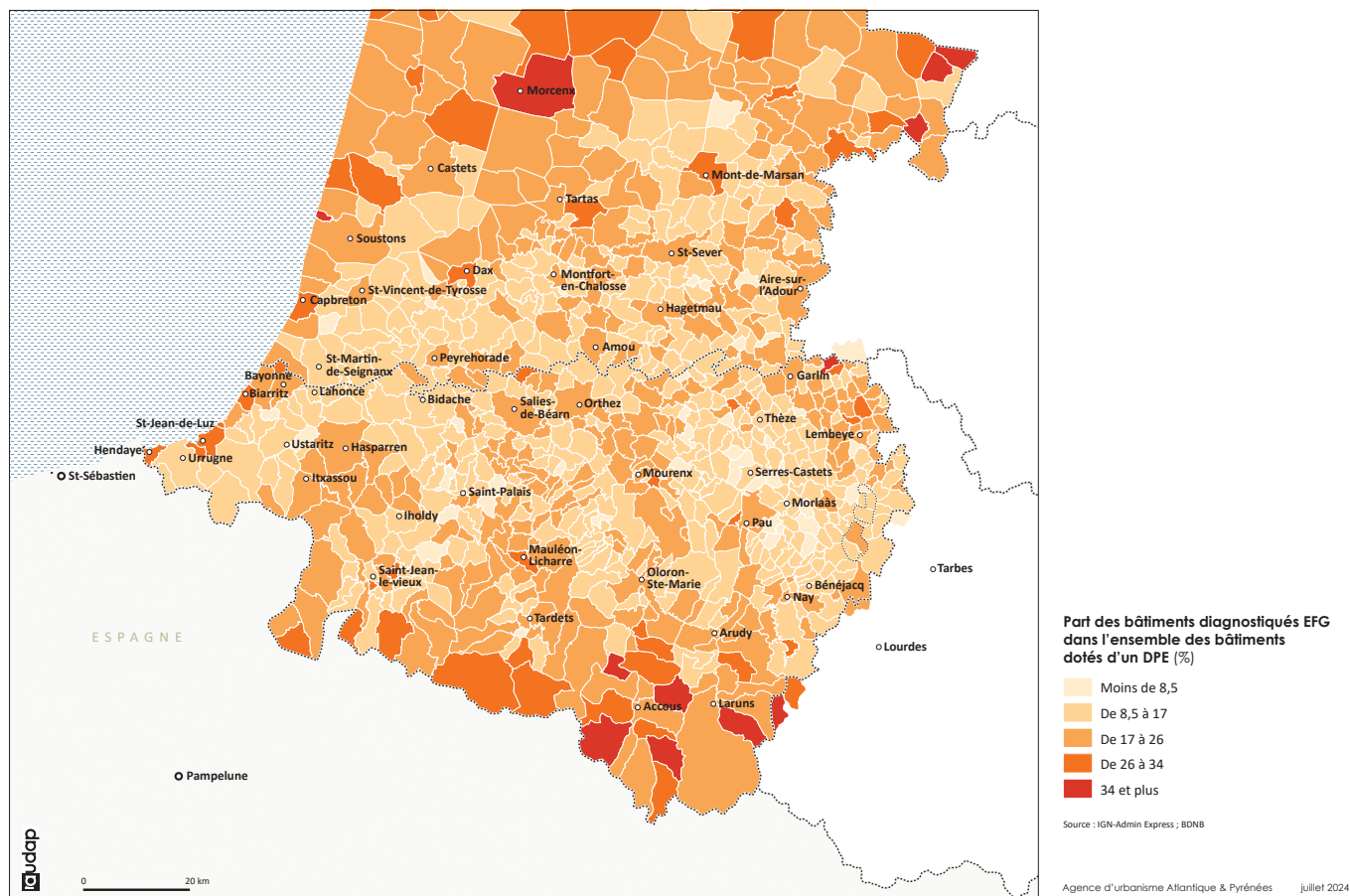


780

communes du grand Sud-Aquitain ont pour principal moyen de chauffage dans leurs résidences principales un chauffage autre que central ou individuel « tout électrique » à savoir poêle, cheminée, cuisinière...



24. PART DES BÂTIMENTS DIAGNOSTIQUÉS E, F, G PAR COMMUNE



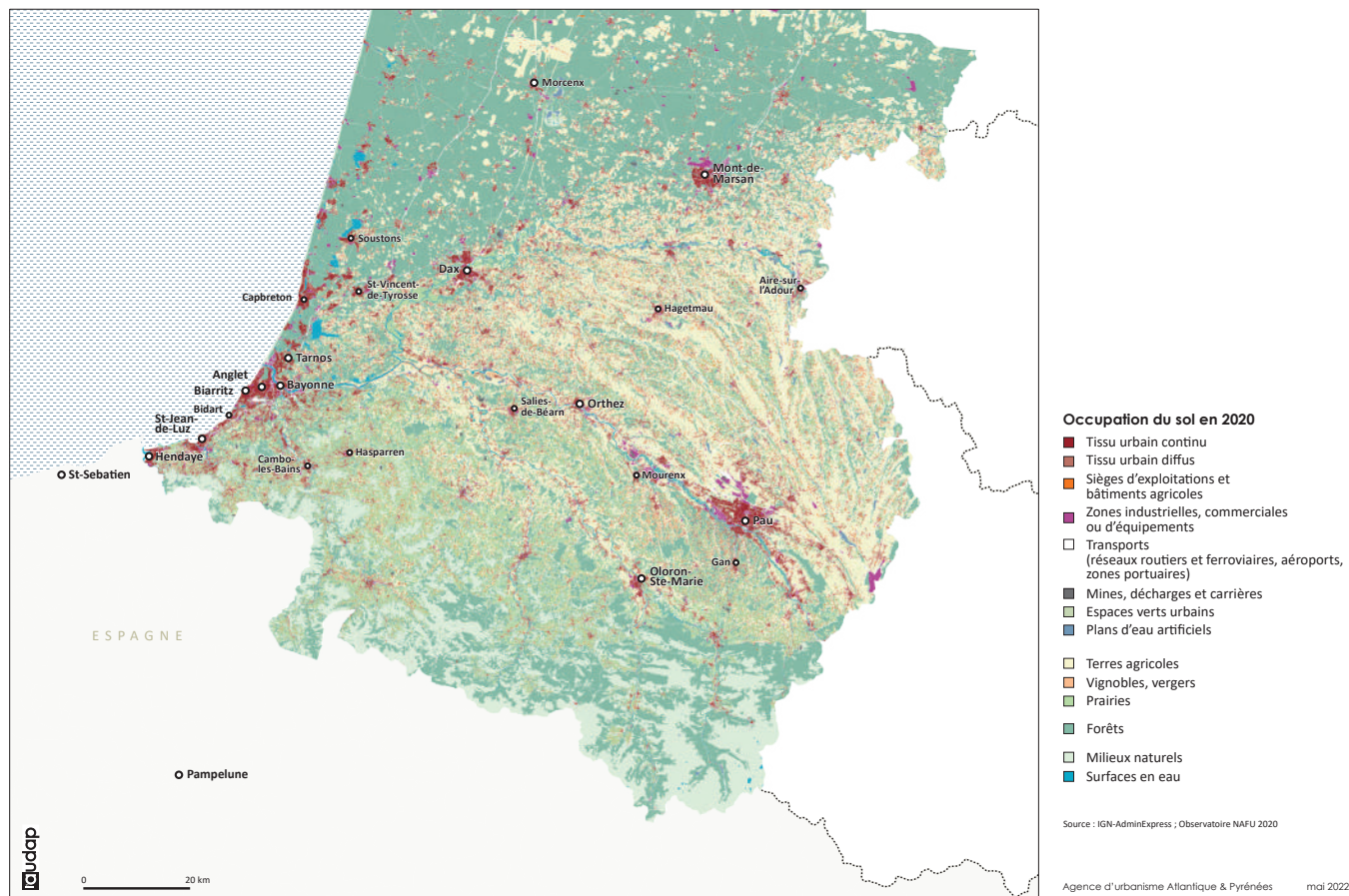
91 %

des communes du grand Sud-Aquitain ont moins de 25 % des bâtiments diagnostiqués E, F ou G sur l'ensemble de ses bâtiments.

Depuis le 1er janvier 2023, un logement situé en France métropolitaine est qualifié d'énergétiquement décent lorsque sa consommation d'énergie (chauffage, éclairage, eau chaude, ventilation, refroidissement...) est inférieure à 450 kWh/m² d'énergie finale par mètre carré de surface habitable et par an. Les logements dont la consommation d'énergie dépasse cette valeur ne peuvent plus être proposés à la location. Cette interdiction des biens les plus énergivores sur le marché locatif concernera à terme :

- les logements classés G à compter de 2025
- les logements classés F à compter de 2028
- les logements classés E à compter de 2034.

25. OCCUPATION DU SOL EN 2020



49 %

C'est la part de la surface couverte par les forêts dans l'ensemble de l'occupation du sol en 2020 du grand Sud-Aquitain.

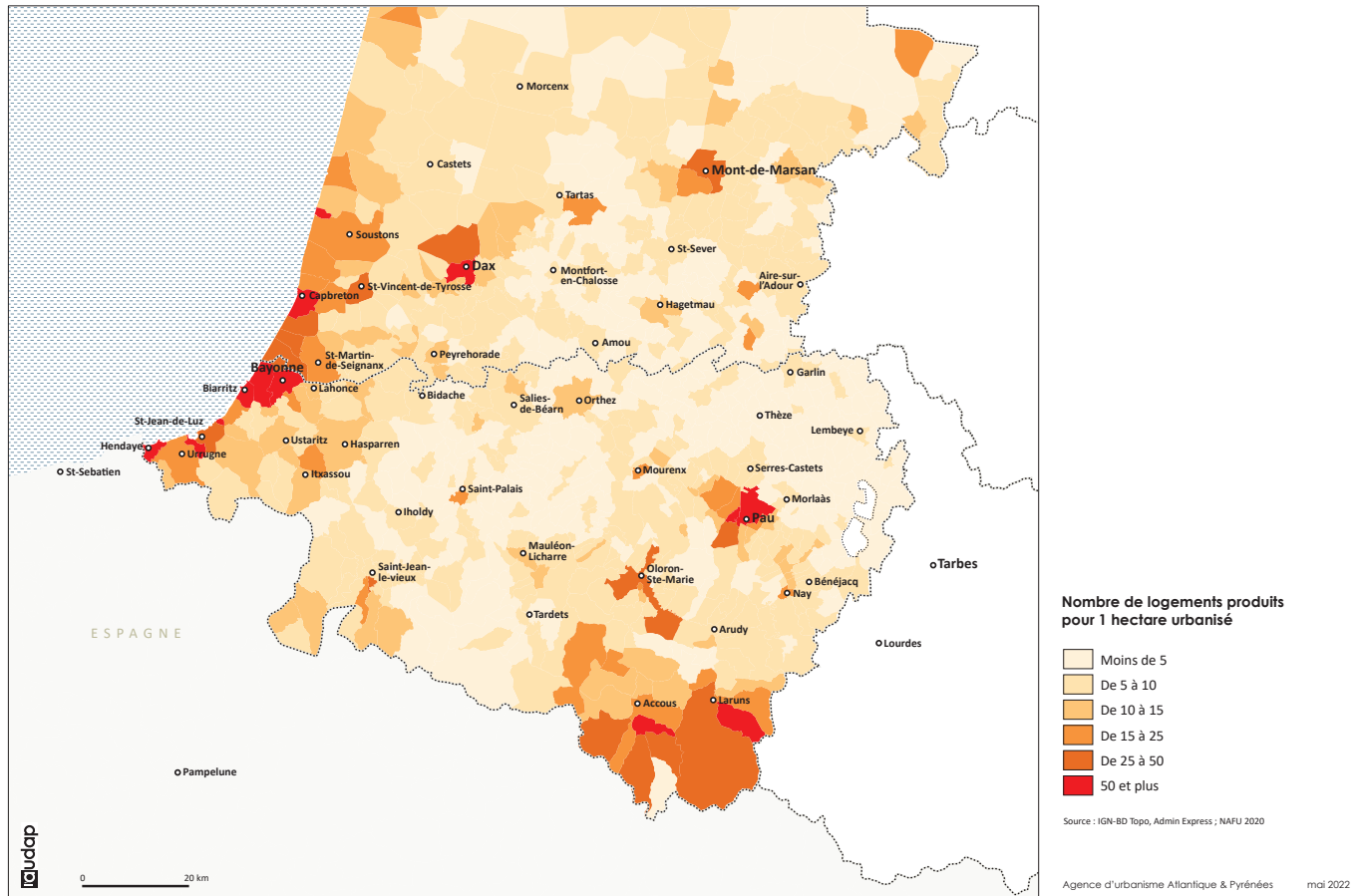
34 % sont occupés par les espaces agricoles, 9 % par les espaces naturels et 8 % par les espaces artificialisés.

- 3 600 ha

d'espaces naturels en 20 ans (soit - 2,4 % entre 2000 et 2020).

26.

PRODUCTION DE LOGEMENTS PAR HECTARE URBANISÉ ENTRE 2000 ET 2020



66 704 hectares

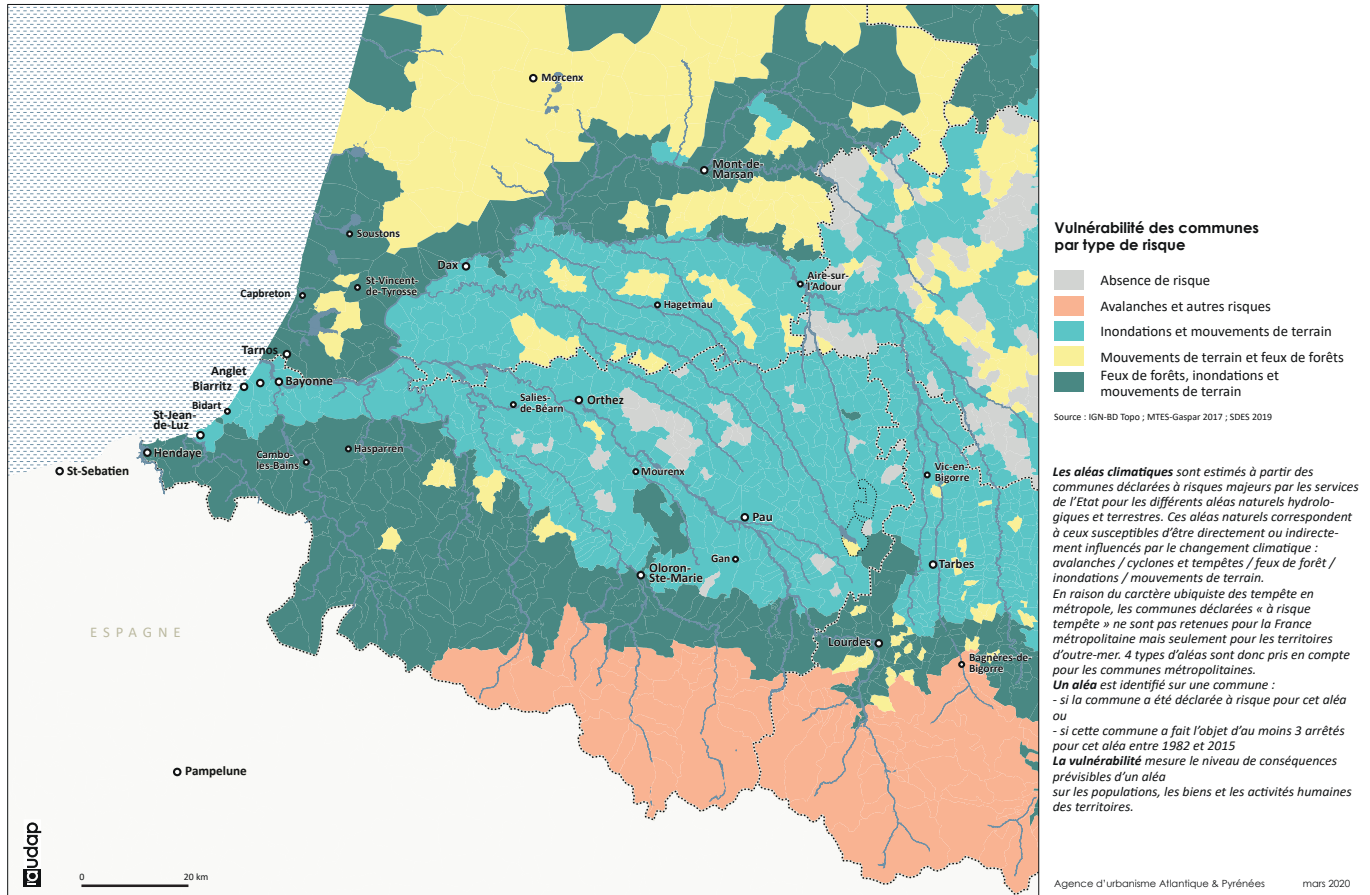
C'est la superficie des espaces habités du grand Sud-Aquitain en 2020, soit 4 % du territoire. Ces espaces se sont étendus de 1 % entre 2000 et 2020.

53 %

C'est la part que représentent les espaces habités dans l'ensemble des espaces artificialisés en 2020. Ils représentaient 51 % en 2000.

27.

TYPOLOGIE DE LA VULNÉRABILITÉ DES COMMUNES AUX RISQUES CLIMATIQUES EN 2016



701 communes

sont exposées aux risques d'inondations et de mouvements de terrain sur les 1 423 communes que compte le territoire du grand Sud-Aquitain (49 % des communes).

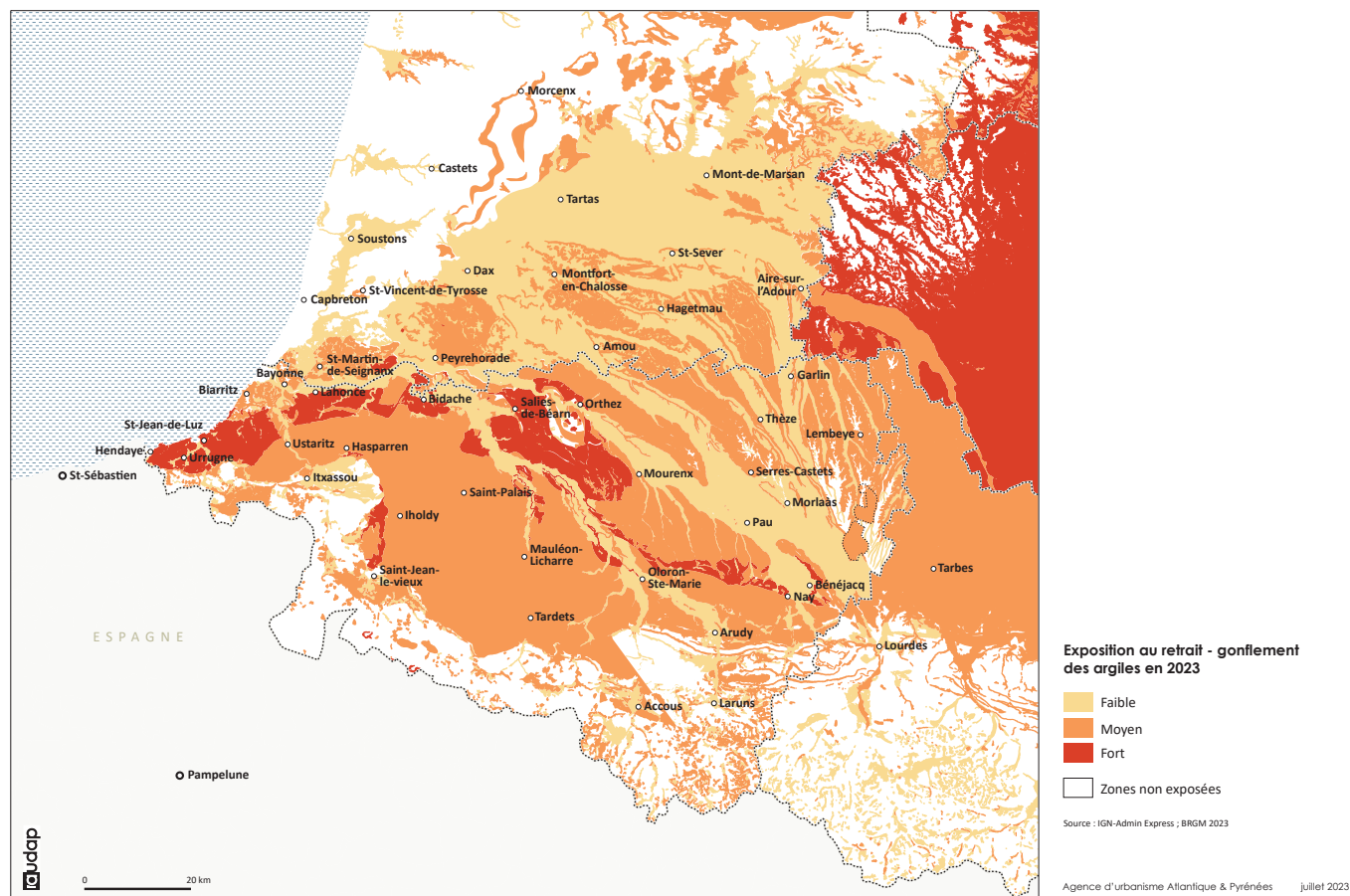
25 %

sont vulnérables aux feux de forêts, inondations et mouvements de terrain (soit 354 communes), 12 % le sont aux mouvements de terrain et feux de forêts et 6 % aux avalanches et autres risques.

7 %

sont très peu exposées aux risques climatiques (soit 101 communes).

28. ZONES EXPOSÉES AU PHÉNOMÈNE DE RETRAIT ET GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX EN 2023



37 %

du territoire du grand Sud-Aquitain est soumis à une exposition forte au phénomène de retrait-gonflement des argiles (soit 407 communes exposées).

Notes



Restons connectés !

Retrouvez davantage d'informations, d'actualités
et de publications sur notre site Internet :

www.audap.org

Inscrivez-vous à « l'a Lettre » de l'AUDAP,
sur notre site Internet ou directement via l'URL suivante :

<https://www.audap.org/nos-ressources/la-lettre>

Nous sommes présents sur les réseaux sociaux, suivez-nous !

 x.com/audap_org

 <https://cutt.ly/youtube-audap>

 fr.linkedin.com/company/audap





AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE & PYRÉNÉES

Bayonne

Petite Caserne- 2 allée des Platanes
BP 628 64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

Pau

1 rue Lapouble
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

